

LE PLUS GRAND
HEBDOMADAIRE
DES FAITS DIVERS

7^e Année — N° 312

1 fr. 50

Tous les Jeudis

16 PAGES

18 Octobre 1934

DETECTIVE



CONDAMNÉE A MORT

(Lire, pages 2 et 3, la poignante enquête de notre collaborateur Henri DANJOU sur l'attitude de VIOLETTE NOZIÈRE, à la Petite Roquette, depuis le tragique verdict des assises.)



On retrouva la trace des assassins au Regina Family Hôtel à Paris (ci-dessus) et à l'Hôtel Moderne à Aix (ci-dessous.)

Ce fut sur les instigations du D^r Pavelitch, ancien député de Split, chef des terroristes, que le crime fut commis.



Tandis que la voiture officielle transportait vers la préfecture de Marseille le roi de Yougoslavie blessé à mort...

C'est Kalem... membre actif de l'O.R.I.M. partisan Pavelitch

Ratch, dit Bénès, par une ironie singulière, avait emprunté son nom au ministre de Tchécoslovaquie

L'assassin tua le roi à l'aide d'une mitrailleuse, arme terrible, pouvait tirer de vingt balles



M. le commissaire spécial Petit, d'Annamasse, et M. Fotitch, ministre de Yougoslavie à la Société des Nations.



UNE foule en délire acclame un roi. Le souverain sourit à cet accueil expansif d'un peuple gavé de soleil. Près de lui, un ministre, habile politicien, suppute déjà les avantages qu'il pourra retirer, pour le bien de son pays, de ce voyage officiel. Soudain, un homme sort de la foule : un homme que nul n'a remarqué jusqu'ici, qui semblait être un simple spectateur. Mais cet homme a dans sa poche une bombe, deux revolvers et cent cartouches réparties dans dix chargeurs. Les revolvers sont des armes terribles. L'un d'eux, d'un modèle récent, peut tirer vingt-deux balles. Celles-ci ont été fabriquées spécialement et ne portent aucune marque.

Et le drame se joue rapidement parmi la confusion générale : l'homme bondit sur le marchepied de la voiture royale ; des détonations retentissent ; le croate Kalemien vient de tuer son souverain, Alexandre I^{er} de Serbie.

Nul n'a prévu le coup mortel ; ni les inspecteurs pourtant si méfiant qui étudiaient, dissimulés dans le public, les réactions de la foule ; ni les beaux officiers qui caracolent sur leurs chevaux, en envoyant des sourires aux balcons garnis de dames élégantes.

La terreur remplace soudain la joie. Aux cris de triomphe succèdent les hurlements d'horreur et de douleur. Et surtout domine le chant tragique du revolver qui crache la mort. Près du roi, M. Barthou, ministre des Affaires Etrangères, à son tour, est frappé ; et, dans ce désordre indescriptible, il ne songe qu'à son lorgnon qui vient de tomber à terre.

Le général Georges a la poitrine traversée par une balle.

D'autres personnes sont atteintes. Maintenant il n'y a pas que le criminel qui tire. La police elle-même fait usage de ses armes. Il y a de nouvelles victimes. On inscrira tout à l'heure leurs noms dans les registres de l'hôpital de la Conception ou de la Morgue.

Kalemien, ayant accompli son ordre de mort, peut mourir maintenant. Il veut échapper à la fin ignominieuse du chien que l'on massacre au coin de la rue, en essayant de se tirer une balle dans la bouche. On l'en empêche.

Et, cependant, l'auto royale emporte à toute vitesse vers la préfecture un roi qui a fini de jouer son rôle et qui n'est plus maintenant qu'un cadavre, voué au même destin que tous les cadavres.



Jour par jour, heure par heure, le public a été tenu au courant des efforts de la police pour retrouver les complices qui avaient aidé Kalemien

à accomplir sa mission sanglante. Ce n'est pas notre dessein de retracer une fois de plus, dans cet article, les différentes phases de l'enquête menée de Marseille à Paris en passant par Aix-en-Provence et qui a abouti à l'arrestation, à Thonon-les-Bains, de Ladislas Bénès et de Novak, ni les péripéties qui entourèrent la fuite de Malny dans la forêt de Fontainebleau avant son arrestation par la gendarmerie de Melun.

Cependant, rappelons qu'au lendemain de l'attentat de Marseille, qui devait unir dans un deuil commun la Yougoslavie et la France, à Paris, des arrestations avaient été faites en masse dans les milieux yougoslaves : des perquisitions avaient été ordonnées, des papiers compromettants avaient été saisis.

Il y a, au Quartier Latin, un bon nombre d'étudiants serbes. Disons, tout de suite, qu'ils n'ont rien à voir avec les assassins du roi Alexandre.

Sur le boulevard Saint-Michel, j'en ai rencontré plusieurs qui m'ont fait les déclarations suivantes :

— D'après les statistiques, il y a en France 70.000 Yougoslaves. Les uns ont quitté leur patrie, soit pour venir travailler dans les régions libérées, à la fin de la guerre, soit pour parachever ici des études commencées à Belgrade ou à Zagreb. Nous menons une vie tranquille, la vie que mènent tous les étudiants de la place Saint-Michel au boulevard de l'Observatoire, fréquentant alternativement les cours de la Sorbonne et les brasseries du Boul' Mich'. Nous nous réunissons chez « Daniel », un restaurant tenu par un de nos compatriotes, rue de la Harpe, mais c'est moins pour y faire de la politique que pour y goûter nos plats nationaux.

« Presque tous, d'ailleurs, nous sommes bourgeois. Par les soins de l'Office scolaire yougoslave, 24, rue des Ecoles, nous sommes aidés par les ministères de l'Instruction publique de la France et de la Yougoslavie. Comment voudriez-vous que nous complotions contre notre patrie dans un pays ami, alors que nous n'avons à nous plaindre ni de l'un ni de l'autre ! »

De la politique, les étudiants serbes en font pourtant et plus d'un appartient à la fameuse *Main Blanche*, organisation mystérieuse à ses origines qui — elle s'appelait alors la *Main Noire* — précipita brutalement en 1903 la dynastie des Obrenovitch à bas du trône pour y placer son prétendant favori et son chef, Pierre de Serbie, père d'Alexandre I^{er}. Aujourd'hui cette association groupe un certain nombre de jeunes nationalistes serbes qui, même à Paris, luttent contre ceux qui préchent le séparatisme ou qui proclament la révolution.

Mais il y a aussi l'armée des insurgés, des belles, des mécontents. Ils supportent avec le poids de leur exil. Depuis longtemps, remâchent leurs rancœurs politiques. Ils se viennent des anciennes casernes turques leur ont servi de prison, des brutalités des des-chiourme, de l'injustice des juges, avec parfois par leur nationalisme.

Le roi Alexandre est tombé sous les coups des insurgés qui, même à l'étranger et sur à l'étranger, menaient une lutte sournoise tre le souverain qu'ils accusaient de tous les maux.

Parmi les Yougoslaves arrêtés au lendemain du meurtre, il y a deux noms connus : M^r Pribitchevich et Wladimir Raditch. Ce dernier est, à Paris, le chef des Emigrés Croates. On le voit peu dans les rues. Il évite les réunions publiques. Il se souvient trop de la mort de son père, Stephan Raditch, chef du mouvement Agraire, assassiné à coup de revolver en séance de la Skoupschina, par son adversaire politique, Punicha Ratchitch.

Il a fondé le *Parti des Paysans Républicains de Croatie* et il réunissait ses partisans dans un restaurant, à l'angle de la rue de l'Ancienne Comédie et du boulevard Saint-Germain 11-13, rue des Prairies, à Saint-Denis.

Ces réunions ne furent pas toujours de mes échanges de points de vue politiques. dimanche, le local fut attaqué, les vitres brisées à coups de pavés et de revolvers. C'était les partisans de la *Main Blanche* qui manifestaient leur activité.

Une autre fois, on cambriola chez Raditch dans l'intention de s'emparer d'un manuscrit où il démontrait que l'assassin de son père n'avait fait qu'obéir aux ordres du gouvernement. Il y eut même une agression, boulevard de Port-Royal, quelques jours avant la publication du manuscrit à l'éditeur.

Lui-même avoue que son parti compte mille adhérents dans la capitale française, organisés par une sorte de directoire qui se réunit deux fois par mois, les assemblées sont secrètes. Ce n'est que deux ou trois heures avant que les membres du parti connaissent l'adresse où doivent se tenir les conciliabules.

Quant au D^r Pribitchevich, c'est un ancien ministre de l'Intérieur de Serbie. Il appartint tout d'abord au parti nationaliste serbe, mais ayant dû démissionner, il passa à l'opposition. Il essaya de prendre la succession de Stephan Raditch, qui venait de tomber sous les coups de ses assassins. Il avait été fait, durant la Grande Guerre, Commandeur de la Légion d'honneur.



...la foule lynchait Kalemén qui, à coups de mitraillette, venait d'assassiner son souverain.

...qu'avait été confiée l'ignoble mission d'abattre Alexandre I^{er} monarque de Yougoslavie

Sungar, dit Novak, ainsi que son complice Benès avoua sa participation au crime.

Après qu'on l'eut abattu, on découvrit, dans les poches de Kalemén, un autre browning et plusieurs chargeurs.



C'est à Clichy que le fils de Stephan Raditch réunissait ses partisans.

Pour avoir trahi ses anciens compagnons l'ancien chef du parti communiste yougoslave, Sumanovac, fut abattu à Paris.



Agissements

Honneur. Forcé de s'exiler, il avait couru toute l'Europe avant de se fixer à Paris. Son activité dans la capitale française, m'a confié un de ses compatriotes, était assez mystérieuse. Une enquête minutieuse réserverait peut-être de sensationnelles surprises !



Mais, me dit encore mon interlocuteur, le parti d'opposition le plus mystérieux et le plus dangereux — et qui compte des adhérents à Paris — c'est le parti de « l'Oustava ». Les « Oustachis » — ce mot signifie Les insurgés — forment une vieille et mystérieuse société, qui lutta longtemps contre la domination hongroise et qui, aujourd'hui, a pris le parti des Croates contre Belgrade. Cette société est née, à sa tête, le Dr Pavelitch. Celui-ci, ancien député de Split, pour fuir la dictature qui s'était établie à la suite de l'assassinat de Stéphan et de Paul Raditch, traversa la frontière sans passeport, alla en Bulgarie, puis gagna l'Autriche. A Vienne, il fit connaissance de Pertchertz, fondateur en 1924 du parti Croate séparatiste, à Vienne. Il se met à son école. Pertchertz l'envoie se perfectionner à l'O. R. I. M. (Organisation Intérieure de la Macédoine), qui préconisait, comme argument péremptoire, l'emploi de la bombe et du revolver. Kalemén appartenait à cette association dont tous les membres portaient sur l'avant-bras gauche un tatouage qui comprenait, sous une couronne, une tête de mort, deux tibias croisés et une description : « La liberté ou la mort. »

Le disciple surpassa bientôt le maître et Pavelitch et Pertchertz décidèrent de reprendre en main le vieux parti de l'« Oustava » pour le faire servir leurs intérêts personnels. Le triumvirat qui présidait aux destinées de l'O. R. I. M. les génaît. Comme par hasard, des discussions surgirent au sein même du comité révolutionnaire. L'un des dirigeants, Pierre Tchaoulef fut abattu à coups de revolver dans un café de Milan. Le second des triumvirs, Panitzza, fut tué au cours d'une représentation, dans un théâtre de Vienne. Le troisième ne dut son salut qu'à sa fuite. L'O. R. I. M. fut dissoute et ses membres allèrent grossir l'armée des terroristes de Pavelitch. L'ancien député de Split fonda à dix kilomètres de la frontière, un camp, « La Janka Ruzsita », où les « Oustachis » subissaient un entraînement militaire et moral qui faisait naître une armée de tueurs, prêts à toutes les besognes les plus criminelles, les plus infamantes au service de leur idéal.

C'est de ce camp que sont venus Kalemén et ses complices.



Ils avaient fait le sacrifice de leur vie, le jour où, devant le conseil directoire, ils avaient prononcé le serment d'obéissance et de fidélité. Ils savaient qu'un jour on leur demanderait de tuer. Ils n'ignoraient pas non plus quel sort les attendait ensuite. Mais, pour que la Croatie redevenne libre, pour que ses paysans ne soient plus opprimés par les militaires de Belgrade qui venaient piétiner de leurs bottes leur grasse terre, ils étaient décidés à tuer et à mourir.

Les traîtres au parti sont punis sévèrement. Ils se souvenaient de Sumanovac, ancien chef du Parti communiste de Yougoslavie, qui avait livré ses vieux compagnons de lutte au préfet de police, Bedekovitch, pour les faire fusiller. Sumanovac avait touché le prix de son forfait, mais il avait été obligé de fuir. Berlin, Moscou, Paris, nulle part il n'avait pu trouver d'asile sûr, d'amis réels. Mais les « Oustachis » l'avaient condamné à leur tribunal de la « Janka Ruzsita » et le 3 mars 1930, à six heures du matin, deux hommes frappaient à la porte de la chambre 18 qu'il occupait dans un hôtel, 24, rue des Cinq-Diamants. Ce matin-là, Sumanovac tomba, le ventre crevé par des balles coniques. Puis les exécuteurs s'enfuirent et, pour une fois, échappèrent à la justice française...

Au mois de septembre dernier, le Dr Pavelitch convoqua cinq hommes et leur déclara qu'il leur confiait la plus grande mission qu'on puisse confier à un homme. Il avait choisi les cinq meilleurs tueurs du camp, ceux qui, à la force physique, à l'adresse, joignaient une passion exacerbée pour leur pays. Il leur remit de faux passeports, fabriqués dans quelque louche imprimerie, dissimulée dans le sous-sol d'un bas quartier de Trieste. Puis, leur donnant pour chef son homme de confiance, Kramer, il leur fit ses adieux.

Ils ignoraient alors quelle besogne leur allait être confiée. Tout ce qu'ils savaient, c'est qu'ils ne reviendraient pas. Ils étaient déjà morts, puisqu'ils n'avaient plus de nom. En effet, leurs papiers portaient des identités d'emprunt. Deux d'entre eux même, par une ironie singulière, s'étaient affublés du nom d'un ministre de Tchécoslovaquie, M. Benès, et de celui du policier chargé de veiller sur ce dernier, M. Novak. On leur avait ordonné : — Allez à Munich, au Deutscher Kaiser, pour y prendre des ordres.

Ils allèrent à Munich, rencontrèrent un

homme qui leur murmura le mot de passe et leur montra le tatouage symbolique qui marquait son bras gauche.

— Allez à Zurich ! Les dirigeants des « Oustachis » sont méfiants et cherchent à dépister les espions qui pourraient s'attacher aux pas de leurs hommes. De Zurich, on les envoie à Lausanne. Pour rentrer en France, ils se séparent. On se retrouvera à Paris. Dans la capitale, un ami les attend : c'est Gihmir Nalis. Il conduit lui-même Kalemén et Benès à l'hôtel Régina, rue Mazagran.

A Paris, ils vont chercher des directives auprès du grand chef des « Oustachis » en France. Ils apprennent l'effroyable mission qui leur est confiée. Effroyable, mais grandiose pour leurs âmes de révoltés !

Ce chef mystérieux est vu à Aix en compagnie d'une femme de toute beauté qui, parmi ses combinaisons de dentelle et son nécessaire de toilette, transportait, dans sa valise, les revolvers, la mitraillette et les bombes.

Mais qui était-il ce chef mystérieux ?



Dès ce moment, le roi de Yougoslavie était perdu. Qui aurait pu arrêter cette machine infernale dressée par les soins du Dr Pavelitch ? La police...

On a blâmé la Sûreté générale de n'avoir pas établi un service d'ordre assez nombreux ni assez rigoureux. Des ordres, paraît-il, ont été donnés. Pas de troupes sur le parcours ! Pas d'escorte à la voiture royale : les spahis coûtent trop cher, on s'est passé de leurs manteaux rouges et Paris, qui, ce jour-là, commandait à Marseille, avait refusé l'escorte d'agents cyclistes. Sur six kilomètres de parcours, il n'y avait que douze cents agents pour maintenir la foule.

Mais le problème est plus grave que cela. Ce n'est pas un service d'ordre plus important qui eût sauvé Alexandre de Yougoslavie. Si l'assassin n'avait pu arriver aussi facilement à la voiture, il aurait jeté la bombe qu'il portait dans sa poche. L'automobile roulait à huit kilomètres à l'heure. Il ne pouvait pas manquer son but. Enfin, si les inspecteurs, intrigués par son allure, l'avaient arrêté, ses complices auraient accompli le geste meurtrier pour respecter le serment fait, là-bas, au camp rouge de la Janka Ruzsita.

L'attentat échoua à Marseille, on le renouvelait à Paris. Imagine-t-on le carnage qu'aurait fait l'explosion d'un engin lancé à travers la foule parisienne sur une voiture où auraient

pris place le souverain et le président de la République !

Cet système de protection s'avère trop insuffisant. Mais surtout ce qu'il faudrait reviser, c'est la loi concernant l'entrée et le séjour des étrangers en France. Sait-on qu'un voyageur muni d'un passeport en règle — à condition bien entendu qu'il ne soit pas frappé par un arrêté d'expulsion — peut, durant trois mois, agir comme bon lui semble, faire en privé de l'agitation politique. Il y a, dira-t-on, le « Contrôle des Recherches ». Mais, là encore, le petit nombre d'inspecteurs chargés de surveiller les agissements de nos hôtes est insuffisant par rapport au nombre des étrangers résidant en France. Et on se demande quelle protection peut être assurée contre les manœuvres des membres de l'Oustava en France ou d'autres groupements révolutionnaires de Serbie, quand on sait qu'il n'y a, au quai des Orfèvres, qu'une cinquantaine d'inspecteurs, travaillant activement, pour 500.000 étrangers dans le département de la Seine.

D'autre part, certaines puissances entretiennent chez nous des agents provocateurs, tel que ce fameux Santola, italien d'origine, mais qui se faisait passer pour serbe dans les milieux serbes et s'affublait du nom de Bosnitch. Il se prétendait en relation directe avec le Comité russe de Vienne et faisait de l'agitation communiste dans les milieux d'émigrés croates.

Il fallut deux mois et des mois pour démasquer le véritable jeu de Santola. Il se moquait effrontément des inspecteurs chargés de le filer. Pour aller de la place Saint-Michel à Saint-Maur, chez des soi-disant compatriotes, il empruntait des chemins détournés afin d'essayer de semer les limiers. Il allait tout d'abord en chemin de fer à Gentilly, revenait ensuite en tramways à Vincennes, prenait le métro jusqu'à l'Opéra, remontait à pied les boulevards et, enfin, se décidait à prendre un taxi qui le menait au lieu indiqué. Avant d'entrer dans la maison, il faisait les cent pas devant la porte, fumant cigarette sur cigarette et, un jour, les inspecteurs, pour se donner contenance, durent jouer les rôles d'ingénieurs de la S. T. C. R. P. et arperter la voie du tramway.

Enfin, Santola fut convaincu d'être un agent secret de l'Italie et expulsé. Mais, pour un de ces étrangers, semeur de haines et de discorde que l'on découvre par hasard, combien d'autres préparent dans l'ombre, en toute tranquillité, ces attentats précis comme un mécanisme d'horlogerie qui doivent un jour faire la terreur et l'épouvante du Monde.

Etienne HERVIER.

UN TALISMAN GRATUIT

Grâce au plus puissant talisman existant actuellement, vous pouvez connaître des jours heureux. Les **CENDRES SACRÉES D'ORIENT**, préparées **GRATUITEMENT**, vous donneront : supériorité, réussite, chance aux jeux, en amour. Les pouvoirs de ce mystérieux talisman chinois sont incontestablement appréciés et recherchés de tous.



VOICI DES PREUVES :

De Mme Andrée DENIS, 30, bd National, La Garenne (Seine) :
« Je tiens à vous faire part de mon bonheur, car je suis arrivée à l'amélioration de ma situation dans des proportions auxquelles je n'avais jamais aspiré. L'amour le plus sincère est venu embellir ma vie et je ne crains pas de dévoiler que je suis arrivée au sommet du bonheur dans toute l'acceptation du mot. Toutes mes espérances se sont réalisées au delà de mes désirs grâce aux **CENDRES SACRÉES D'ORIENT** ».

De M. Robert CAYZAC, 57, rue du Commerce, à Colombes (Seine) : « Comment pourrais-je vous traduire ma gratitude ? Depuis que je porte les **CENDRES SACRÉES**, succès, bonheur, santé, fortune me sont assurés. Puisse le vent de l'avenir disperser sur l'humanité les merveilleuses **CENDRES SACRÉES** ».

De Mme Mar. JOFFRE, 10, rue de l'Océan, Biarritz : « Depuis que je porte vos **Cendres Sacrées**, je fais ce que je veux, tout me réussit. J'en suis si heureuse que je vous commande un pendentif pour ma fille, qui est émerveillée de ma transformation ».

(Si vous écrivez à ces personnes, veuillez, je vous prie, joindre un timbre pour la réponse.)

Ces témoignages font partie de centaines d'autres qui sont publiés et peuvent être consultés et vérifiés à mes bureaux. Demandez à recevoir **gratuitement**, sous pli cacheté et discret, la brochure et la plaquette illustrée sur l'histoire, les propriétés de ce talisman et les indications pour vous procurer les **CENDRES SACRÉES D'ORIENT**.

Ecrivez en joignant 1 fr. 50 en timbres-poste (étranger, 3 francs), au Prof. W. BALYDSON, service V. S. 38, avenue Anatole-France, Colombes (Seine).

POUR TOUS

Après l'attentat de Marseille



SSEZ !...

Assez de crimes sur notre sol ! L'indignation est à son comble. De tous côtés, les honnêtes gens se dressent et exigent des pouvoirs publics une attitude de fermeté, une politique de légitime défense contre l'assassinat devenu chronique.

Nous ne reprendrons pas les lieux communs :



Le roi de Yougoslavie et M. Barthou quelques instants avant l'attentat.

la France, terre d'asile, n'accepte plus de servir de cadre coutumier à des crimes de partisans ; son hospitalité généreuse, son accueil traditionnel sont violés par ces attentats sanglants ; assez de générosité, de bonté ; la paix, avant tout...

Tout ceci a été dit, écrit cent fois. Il ne sert à rien de le dire et de l'écrire une cent et unième fois ; des actes précis ; une méthode directe.

A ceux qui ont la responsabilité du pouvoir de prendre les sanctions nécessaires : elles sont

annoncées ; elles sont prises. Mais le crime inexpiable a été commis. Il risque d'entraîner dans l'inquiétude où se débat le monde, dans ce quartier d'Europe où l'on ne peut oublier le revolver de Serajevo, des complications redoutables.

Crime immense, aux répercussions possibles, qui font frémir.

Pour nous qui, sans nous hausser à l'examen des problèmes internationaux, avons le souci de l'ordre dans « notre » maison, la tâche la plus urgente est la révision du problème des étrangers.

Bien sûr qu'il ne faut pas tomber dans une xénophobie injuste, et que tous les travailleurs honnêtes qui apportent à l'exploitation de nos mines, à nos industries une aide efficace ne s'appellent pas Kelemes ou Stykwin.

Mais il faut trouver une solution.

Nous en préconisons une très simple, qui nous est enseignée par la pratique des procédures d'expulsions.

Chaque jour, le tribunal de la Seine est encombré par des affaires de ce genre qui nécessitent l'ouverture d'une instruction par un juge et des débats absolument inutiles.

L'étranger poursuivi pour avoir enfreint l'arrêté d'expulsion est condamné à une peine d'emprisonnement de courte durée, quelques jours, ou deux ou trois mois.

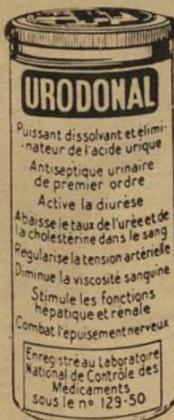
A quoi peuvent bien servir de pareils procès ?

Exactement à rien. Au lieu de faire perdre leur temps à des magistrats, de garnir les prisons d'hôtes dont elles se passeraient, de grever en conséquence notre budget de tous les frais qu'entraînent ces instances, il vaudrait beaucoup mieux appliquer immédiatement l'arrêté d'expulsion par un renouveau à la frontière qui accompagnerait la décision.

Pas de procès, mais un acte. Et décisif.

Ainsi, toute une tourbe d'étrangers indésirables serait, sans délai, chassée du pays et ce serait pour la paix de la France une excellente mesure.

POUR 10 frs



vous pouvez faire une cure d'Urodonal qui prévient, combat et guérit rhumatismes, goutte, névralgies, obésité. C'est l'anti-urique le plus économique.

Toutes pharmacies ou Ét. Chatelein, 2, Rue de Valenciennes, Paris. Renseignements gratuits.

URODONAL

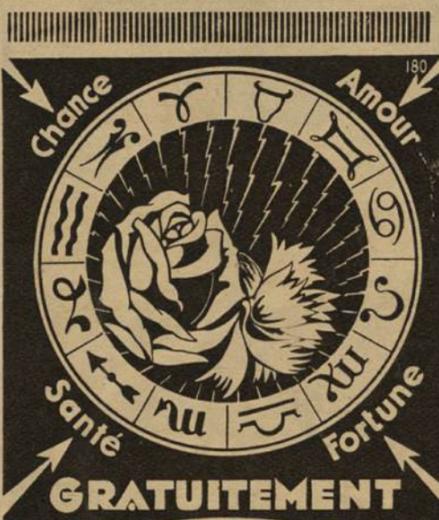
PRODUIT FRANÇAIS employé dans le monde entier

BON N° DE 97 à nous retourner pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Docteur Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter".

DE JOLIS SEINS



Pour DÉVELOPPER ou RAFFERMIR les seins un traitement double, interne et externe, est nécessaire, car il faut vitaliser les glandes mammaires et les muscles suspenseurs. Seul le TRAITEMENT DOUBLE SYBO donne rapidement une belle poitrine. Préparé par un pharmacien, il est excellent pour la santé. Efficacité garantie. Demandez la brochure gratuite envoyée discrètement par les Laborat. T. SYBO, 34, rue Saint-Lazare, Paris. (joindre timb.)



FLEUR IRRADIANTE

Envoyée à l'essai pendant 15 JOURS sans engagement de votre part.

Cette fleur éternelle au parfum magique lumineuse dans la nuit sera préparée spécialement pour chacun de vous suivant votre nativité d'après les rites millénaires de PAMIR et les immuables principes astrologiques des MAGES D'ORIENT.

La Science même s'incline devant sa puissance des PREUVES SCIENTIFIQUES et des ATTESTATIONS PAR MILLIERS nous prouvent même des gagnants de la LOTERIE NATIONALE et sont à votre disposition.

Incredule aujourd'hui vous ne le serez pas demain et vous ne regretterez pas de m'avoir écrit.

Choisissez la fleur que vous désirez : ROSE ou CAILLEL blanc. Sur de son pouvoir je ne crains pas de vous l'envoyer à l'essai.

Pour toute demande je joindrai à l'envoi, votre horoscope, les chiffres qui vous sont favorables d'après votre portrait graphologique GRATUITS.

Indiquez vos prénoms, date de naissance heure et lieu si possible ; écrivez vous-même et joignez 3 francs en timbres si vous le désirez pour frais divers d'envoi discret. (délai de préparation 10-15 jours)

Prof. T. AOUR - 30, rue Franklin - LYON Lui seul vient vraiment d'Orient

J'AI MAIGRI EN 8 JOURS DE 2 KILOGS



(sans rien absorber) m'a écrit une correspondante

offre gratuitement cette recette facile, sans danger pour maigrir, en secret, entièrement ou amincir à volonté la partie désirée : bajoues, hanches, chevilles, seins, etc. Envoi discret sous pli fermé. Ecrire en citant ce journal à "Mme R. LARGIER", 12, Rue Daubigny, Paris (17^e)

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

Remède WOODS, 10, Archer Street (219 TAC), Londres W1



Madame,

Ce joli pull-over fait en laine de première qualité, marque **AUX FUSEAUX D'OR**, vous reviendra à Fr. 8.

Nous avons passé, dans le but d'être agréables à nos lectrices, avec une importante manufacture, un gros marché qui nous permet de vous céder de la laine aux prix de gros : 2 fr. la pelote de 50 grammes.

Il faut 4 pelotes pour exécuter en toutes teintes ce pull-over.

Adressez les commandes, avec le montant : DÉTECTIVE 35, rue Madame, en indiquant la teinte désirée (envoi contre-remboursement). A chaque commande sera joint le catalogue général et une explication détaillée permettant de faire ce pull-over, même si vous ne savez pas tricoter.

ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES

ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS (Cours par correspondance)

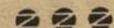
Brochure gratuite sur demande 34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

Charnants confrères

On a senti, tout au long du procès de Violette Nozière, une atmosphère hostile au jeune défenseur, M^r de Vésinne-Larue.

Evidemment, la tâche était trop lourde pour lui. Mais il y avait néanmoins quelque chose de déplaisant dans ces ricanements d'une salle, composée presque entièrement d'avocats, qui risquaient, passant au-dessus de la cible, de porter atteinte à la défense. Et beaucoup, parmi ceux qui se montraient dans la masse anonyme censeurs impitoyables, eussent justifié, dans les mêmes circonstances, les mêmes sarcasmes.

Bien entendu, dominant ce concert, perceait la note de la jalousie.



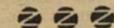
Diversions

On demandait, la veille du procès, à M^r Vésinne-Larue, comment sa cliente entendait présenter sa défense.

— Sa défense ? Mais il n'en a pas été question !...

— ?...

— Jamais, pendant quatorze mois, je ne lui ai parlé de l'affaire. Au début, bien sûr ! j'ai essayé ; mais cela l'ennuyait ; alors, pour qu'elle ne me lâche pas, je parlais avec elle... d'autre chose !...



Encore un !

Oui, encore un : un énorme scandale !

Et qui ne contribuera pas à fortifier le respect de la foule pour les institutions qui doivent être respectées.

Un procès sensationnel va se dérouler, en décembre, devant les assises de la Loire-Inférieure : on verra, sur le banc des accusés, deux industriels de la Martinière brouillés à mort et un ancien conseiller à la Cour de Saint-Pierre.

Le conseiller aurait touché 200.000 fr. ; il avait rendu dans un procès fiscal un jugement favorable à l'un des industriels. Le chèque a été saisi.

Le troisième accusé avait servi d'intermédiaire : il a dénoncé le trafic, et, du même coup, s'est livré à la justice.

Un grand détective meurt

Le procès sensationnel de Mrs R. Vanderbilt, que sa famille accuse de négligence criminelle envers sa fille de onze ans, a été marqué d'un épisode tout particulièrement dramatique — mort subite d'un important témoin à décharge — le détective privé Val O' Farrell.

Ce policier célèbre et employait un nombreux personnel dans ses luxueux bureaux de la Cinquième Avenue. Il était un spécialiste des affaires de chantage et était également chargé de protéger les jeunes millionnaires qui, au temps de la prohibition, s'aventuraient dans les bars crapuleux, rendez-vous des gangsters.

O' Farrell avait étudié très près l'affaire Lindbergh et s'était prononcé contre l'arrestation prématurée de Hauptmann. Il estimait que si le suspect avait été laissé en liberté, on eût plus facilement découvert ses complices.

La « Poudre Verte »

Les bureaux de la **Armstrong Arms Company** Bridgeport, dans le Connecticut, viennent d'être carbonisés. Les malfaiteurs ayant réussi à fracturer la porte de la chambre de sûreté ont dérobé dix caisses d'un formidable explosif connu sous le nom de **Poudre Verte**, qui est la plus récente découverte de la chimie moderne.

Les autorités de Bridgeport ont lancé un avertissement destiné aux cambrioleurs et les prévenant que la moindre secousse pouvait provoquer l'explosion des caisses et causer la destruction de la ville entière.

Complet à l'intérieur

La révolution a singulièrement accru la population des prisons espagnoles, grouillant des centaines de nouveaux détenus. Voici une vue du préau de la prison de San Miguel, prise à l'heure de la promenade. Si les cellules sont combles, les terrains de l'établissement sont également insuffisants pour les ébats de cette fourmilière humaine.



M^r de Vésinne-Larue eut un fort mauvais public.



Mrs Vanderbilt, accusée de délaisser son enfant.



Cours, préaux, cellules, regorgent de prisonniers.

CACHEZ CE SEIN !...



C'avait été le type même du mariage bourgeois.

Le mariage avait été célébré avec un certain éclat à Saint-Sulpice; avec tout l'éclat que permettait le budget des deux familles bourgeoises qui, sous les traits d'Henri et de Juliette, s'unissaient en ce matin de décembre de 1933.

Lui, représentant de commerce (tissus et nouveautés), trente-huit ans; elle, trente-cinq ans, fille d'un conservateur des hypothèques en retraite.

Elle avait désespéré de trouver un époux, n'étant ni jolie, ni laide, et sa dot n'étant point de celles qui rachètent un physique aussi « neutre », jusqu'au jour où une vieille amie, spécialiste des mariages par présentation, lui avait fait rencontrer le prétendant.

Et le mariage avait été hâté. De cette précipitation, évidemment, il fallait trouver les conséquences dans le procès en divorce qui, moins de six mois après la cérémonie nuptiale, opposait Henri et Juliette et laissait, attristée mais point découragée de recommencer, la vieille amie, récidiviste tenace.

C'est monsieur qui avait pris l'initiative de la procédure. Il n'invoquait point contre sa femme un de ces griefs qui garnissent habituellement les assignations; il n'était question ni de mauvais caractère, ni d'infidélité. L'accusation était assurément d'une espèce rare.

Le représentant de tissus et nouveautés se plaignait, ni plus, ni moins, d'une tromperie sur la qualité — comment dire? — de la marchandise achetée.

Oui, il avait été trompé sur l'être physique de Juliette, et considérait comme une dissimulation coupable — motif suffisant de divorce — le silence conservé par elle sur une particularité intolérable.

Au-dessus du sein gauche de l'épouse — disait-il — surgissait, menaçante, une touffe de poils noirs, durs comme un blaireau de médiocre qualité. La nature, se complaisant à un système d'équivalence, avait privé Juliette, contrairement à ce qui est consigné dans tous les pays par les récits des voyageurs, de cette zone d'ombre veloutée qui, placée ailleurs, ne manque pas d'attrait.

Ainsi protégé par la touffe pileuse, le sein gauche ne répondait plus à l'esthétique que souhaitait l'époux. Et la découverte qu'il en avait faite, à la première nuit, avait eu des effets désastreux. Passe encore pour la première rencontre. Le mari avait espéré pouvoir surmonter cette répulsion initiale; mais une semaine, deux semaines, un mois n'avaient apporté aucune amélioration.

Il se sentait devant un obstacle infranchissable, arrêté dans son élan par cette touffe hostile, et il avait eu beau prendre son courage à deux mains, il était resté anéanti et sans désirs.

Donc, on l'avait trompé, on lui avait caché cette anomalie; il demandait à rompre; subsidiairement, il réclamait une expertise, un examen médical qui prouveraient l'exactitude de son grief.

A cette de-

mande, madame avait riposté par des conclusions reconventionnelles. Le motif invoqué était outrageant et mensonger. Sans nier qu'elle eût en effet quelques poils là où on ne les voit pas d'ordinaire, elle faisait plaider que ce n'était point un motif suffisant pour justifier le divorce. L'exposé même qui en était fait était injurieux pour elle, et la vraie raison de la « désertion » de son mari — désertion du devoir conjugal — était qu'il n'avait point rompu avec une ancienne maîtresse.

Deux lettres saisies dans le portefeuille d'Henri ne laissaient aucun doute sur cette liaison.

Et madame de conclure que l'argument tiré du système pileux n'était qu'un méchant et diffamatoire prétexte pour camoufler sa propre indifférence.

Que devait faire, en un pareil débat, la troisième Chambre du tribunal de la Seine, saisie de la contestation?

Sur la demande reconventionnelle de la femme, pas de difficultés: il y avait les lettres de la maîtresse. Mais sur l'instance principale? Le tribunal allait-il adopter la thèse du mari? Infliger à Juliette le camouflet d'un reproche qui la marquerait à tout jamais d'une tare? Les juges ne l'ont point voulu. Ils ont débouté le représentant de commerce.

Henriette est sortie du procès triomphante, mais — hélas! — inviolée.

Jean MORIÈRES.

Dès le soir des noces, le mari s'était montré fort déçu, et il ne relevait plus que de ses parfaits.

PARTOUT

DU FAIT-DIVERS AU ROMAN

Nos lecteurs ont sans doute encore présent à l'esprit ce drame mystérieux qui, voilà deux ans, soulevait d'émotion les habitants du Sud-Est: dans une solitude, au cœur des forêts, gisait sur la neige un squelette de jeune fille. Avait-elle été portée là par des assassins? Ou bien pour quelle cause secrète était-elle venue se perdre dans ces bois presque inaccessibles?

Je ne serais pas étonné que ce fait divers eût inspiré le dénouement de Blanc, le nouveau roman de notre collaborateur Louis Francis. Nous y trouvons un aspect de son talent que les Nuits sont encointes et Daria ne nous laissent pas prévoir. Là, c'étaient les aventures en Orient, le décor brillant, les mœurs pittoresques. Ici, le retour en France, la vie simple et nue.

Le personnage du roman est un jeune diplomate qui a vécu la vie libre et facile des capitales européennes. Les circonstances le ramènent dans son pays natal. Il ne s'y reconnaît plus et son expérience ne lui sert à rien. C'est ce qui expliquera les indécisions de son caractère.

L'intrigue est ordinaire, presque banale, comme la vie elle-même. Un homme riche aime une commise. Mais leur amour n'aboutit pas, car Blanc répugne à la séduction facile d'une fille vierge et pauvre. Raymondette a l'âme fière et tendre. Pour les mêmes raisons qu'elle a exalté la passion de Blanc, elle tombera dans les pièges d'un garçon qui lui promet le bonheur conjugal pour jouir d'elle et l'abandonner. Souffrances. Mort.

Cette histoire se déroule dans une atmosphère de plus en plus étouffante. Sentiments et passions sont pris comme dans une impasse où l'espoir s'éteint. C'est là que je voudrais faire une remarque à Francis. Il a le sens du pathétique profond et vrai. Pour-

quoi alors cette pudeur, cette contrainte en face de l'émotion? Alors qu'on s'attend à ce que celle-ci enfle et élève le ton du livre, l'auteur se réfugie dans une sorte de tristesse ironique et voilée et semble vouloir, par dérision, ramener nos regards vers les platitudes de l'existence.

Le nom de Louis Francis s'imposera, car son œuvre rend un son authentique. Depuis dix ans, n'importe quel pasticheur est capable de faire un roman lisible. Mais nous en avons assez du pseudo, du faux, du simili.



Notre collaborateur et ami Louis Francis, le talentueux auteur de « Blanc »

Un homme jeune se présente, sans rien sacrifier à l'apparence, ni aux idées à la mode. C'est assez pour que nous l'aimions.

Marius LARIQUE.

L'abondance de l'actualité nous oblige à remettre à la semaine prochaine nos deux reportages:

MON FRÈRE, L'ASSASSIN
LA GUERRE DES JONQUES

Tempête sur le Barrio-Chino

L'arrestation de Paul Laborie a jeté la terreur dans le Barrio-Chino.

L'attention des inspecteurs se trouvait attirée forcément vers les marchés épouvantables qui tiennent leurs assises derrière l'Arco del Teatro où les mères vendaient leurs filles à peine pubères, vers les rondes halucinantes des « maricones » tournoyant sous la lumière de cauchemar des enseignes de La Criolla et du Sacristan, vers les tentatives de chantages, vers les entolages multipliés qui avaient pour décor les misérables chambres de la calle del Cid, ces habitations à une ou deux pesetas qui ressemblaient à celles que Laborie avait occupées à la « posada de Lerida » ou à « la Unica ».

Mais, surtout, la venue du commissaire Picart et de l'inspecteur Malo a fait le vide aux bars « Marsella » et « Pujadas », qui étaient les lieux de réunions des souteneurs français résidant à Barcelone. On les voyait auparavant, chaque soir, jouer à la belotte, boire des pernodés que le patron attestait « être d'avant la guerre » et attendre quatre heures du matin, heure officielle à laquelle les prostituées doivent venir rendre leurs comptées aux « hommes ».

C'est un coup rude, gémissait, l'autre soir, l'un de nos compatriotes dont il vaut mieux ne pas trop définir la profession. Si la police met le nez dans nos affaires!... Il n'y a pas qu'un Paul Laborie ici et les flics français ont bonne mémoire. Ils pourraient en reconnaître plus d'un dont le portrait a été publié par le « Bulletin des Recherches ».

La peur des coups

Nelly Alonso qui fut, huit jours, la maîtresse de Paul Laborie, a disparu de Barcelone. Comme elle revenait de la Jefatura del Estado où elle avait été détenue durant quarante-huit heures, la se-



Les prostituées allaient régler leur « comptée ».



« La Unica », un des logis de misère de Laborie.



Les « mauvais garçons » voulurent châtier Nelly.

nora Sabina lui signifia rudement de faire ses malles et d'aller se faire pendre ailleurs.

Nelly Alonso a disparu. Mais c'est surtout parce qu'elle avait peur, qu'elle est partie. Elle se sentait menacée. Par un revirement assez bizarre, les habitués du « Marsella » et du « Pujadas » qui n'avaient jusqu'à présent témoigné qu'indifférence ou mépris pour Paul Laborie, ont décidé de le venger. C'est pas par sympathie pour Laborie, a déclaré l'un de ceux chargés de donner la « correction » à la chanteuse, c'est pour une question de principe. Voilà tout!

La comédie de l'amour

Alors qu'on l'interrogeait à la Sureté de Barcelone et comme on lui demandait si elle aimait Paul Laborie, Nelly Alonso avait éclaté de rire.

Moi, aimer Laborie!... Je n'aime personne. Je me le suis envoyé parce qu'il me plaisait.

Et la chanteuse — qui est déjà la proie du démon du midi — poussa le cynisme jusqu'à donner quelques précisions aux inspecteurs. Ceux-ci étaient ébahis. Ils se souvenaient, en effet, de la scène dramatique qui avait eu lieu la veille, quand Francisco Oliva avait passé les menottes à Paul. Sa vieille maîtresse — depuis huit jours! — s'était accrochée à lui, pleurant, criant, se tordant les bras, lui jurant un amour éternel. Tout Espagnol — fût-il policier — est amateur de ces gros drames où les situations sont à peine vraisemblables, où les sentiments sont exprimés sur un mode emphatique. On dut brusquer le dénouement pour éviter que les défenseurs de la justice ne cédaient à l'émotion.

Puis, comme les photographes braquaient sur elle leurs appareils, l'ancienne maîtresse du prisonnier prit une pose inspirée et déclara ensuite aux reporters:

— Soyez gentils pour moi, mettez-moi en bonne place dans vos journaux et soignez ma publicité!

MARIANNE GRAND HEBDOMADAIRE LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ publie cette semaine:

Orage sur Barcelone par J. Kessel

LE PROCÈS DE VIOLETTE NOZIÈRE par Pierre Bénard

TOUS LES MERCREDIS 16 pages illustrées 75c.

Abonnements (France et Colonies)
Un an 32 fr. Six mois 18 fr.

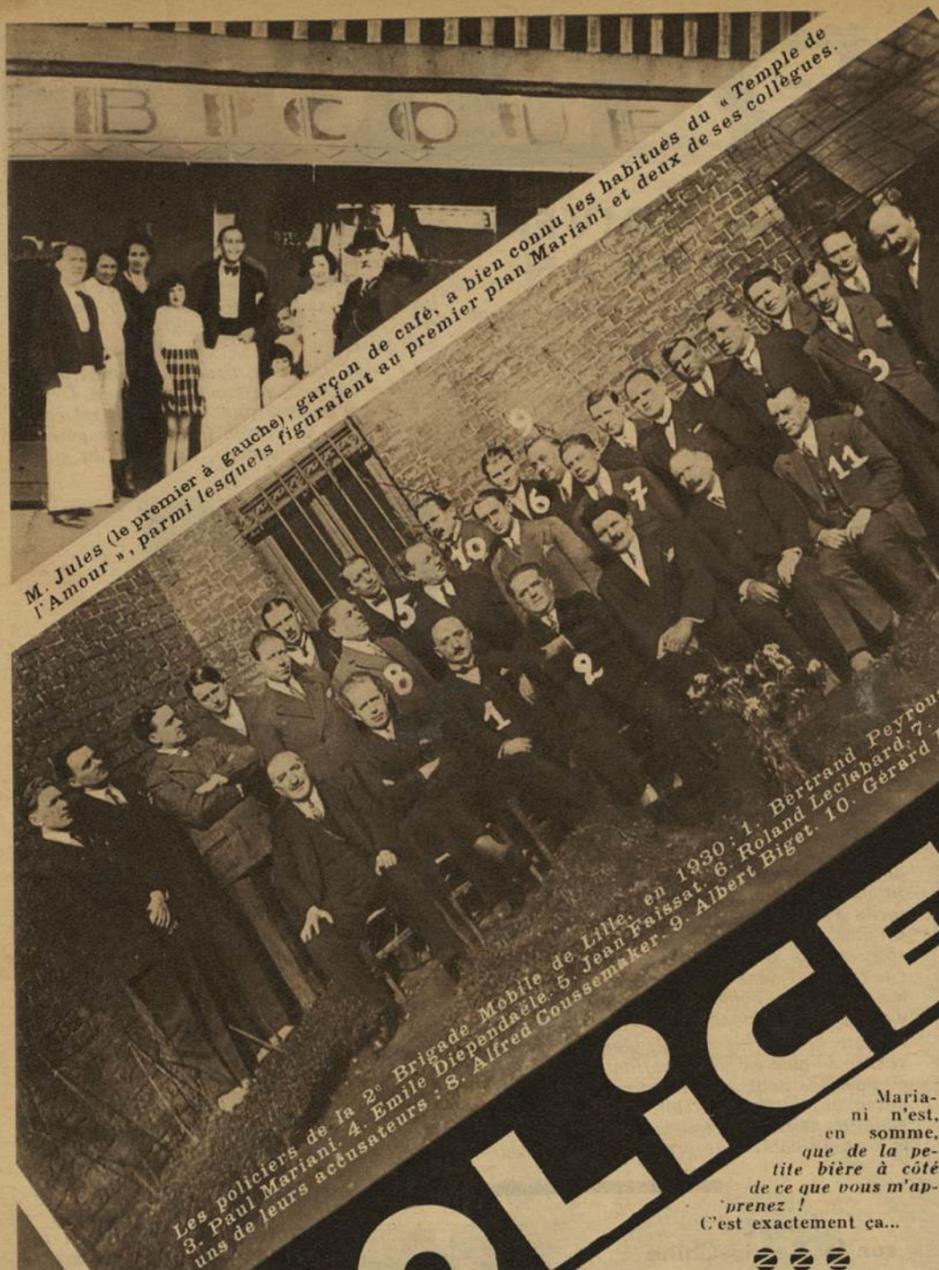
ADMINISTRATION - RÉDACTION
3, RUE DE GRÈNELLE - PARIS (VI^e)

DIRECTEUR:
MARIUS LARIQUE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois
FRANCE ET COLONIES	65. »	35. »
ÉTRANGER TARIF (A)	85. »	45. »
ÉTRANGER (TARIF B)	100. »	55. »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».



M. Jules (le premier à gauche), garçon de café, a bien connu les habitués du « Temple de l'Amour », parmi lesquels figuraient au premier plan Mariani et deux de ses collègues.

Les policiers de la 2^e Brigade Mobile de Lille, en 1930 : 1. Bertrand Peyroussère, 2. Eugène Ucciani, 3. Paul Mariani, 4. Emile Diependaële, 5. Jean Faissat, 6. Roland Lecclabard, 7. André Dorise, 8. Alfred Coussemaker, 9. Albert Biget, 10. Gérard Lefebvre et 11. Emile Lecul.

POLICE

Mariani n'est, en somme, que de la petite bière à côté de ce que vous m'apprenez ! C'est exactement ça...

— Du temps du père Ucciani, j'étais le roi ! s'est écrié Paul Mariani au cours de sa première audition par le juge.

Chantages, escroqueries, carambouillages, coups et blessures, vols, trafic de stupéfiants, traite des femmes, cambriolages, voilà les hauts faits du policier-gangster à l'époque où il était roi : du 26 octobre 1925 au 11 juin 1934. Quels furent, durant ces neuf années, ses chefs directs ?

Les sous-chefs de brigade, d'abord. Louis Liger, aujourd'hui commissaire spécial à Boulogne-sur-Mer, qui signala plusieurs fois, par procès-verbal, au Contrôle des Recherches de Paris, les agissements de Paul Mariani. Louis Gavrois, actuellement chef de la 12^e brigade mobile, à Reims, excellent policier qui, écumé de ce qu'il voyait autour de lui, demanda, en 1927, son changement de résidence. Bertrand Peyroussère, nommé, depuis, chef de la 13^e Brigade mobile, à Rennes, qui fut, tout au contraire, l'ami de Paul Mariani, que nous allons retrouver, avec lui, dans les affaires d'Arras. Marcel Sabaterie, l'actuel chef de la Sûreté de Strasbourg, qui signala, lui aussi, à Paris, les exactions de l'inspecteur-gangster. Et, en dernier lieu, Victorin Gigonzac qui aida le commissaire Fressard à purger Lille de la redoutable bande.

Sur cinq sous-chefs, quatre insistèrent, presque chaque jour, auprès du commissaire Eugène Ucciani, chef de la 2^e Brigade mobile, entré comme petit inspecteur dans la police

M. Coallot, propriétaire de l'hôtel Raoul à Arras, fut le chauffeur de Mariani.



de Bastia, le 27 février 1908, pour qu'il les débarrassât de Paul Mariani. Mais le chef Ucciani était un arriviste sans volonté qui savait de quelles puissantes personnalités politiques son compatriote avait été et serait encore l'agent électoral : Mariani n'avait-il pas, d'ailleurs, été nommé avec lui à la Brigade de Lille, au lendemain du triomphe d'un parti toujours puissant en Corse, et peu de jours après la victoire d'un sénateur qui devint, par la suite, Président de la République ; à l'époque, enfin, où M. Jean Chiappe était directeur de la Sûreté Générale ? Les mêmes protections avaient joué pour l'avancement d'Ucciani et la nomination de Mariani ; les deux hommes étaient liés, et le premier, plus faible de



M. et Mme Poggioli (assis), tenanciers de la « maison » de la rue du Mont-de-Piété.

carac...
lère...
était deve...
nu, par peur...
le complice du...
second. On sait...
comment Ucciani, du...
rant neuf ans, jeta sys...
tématiquement au panier...
sans le moindre scrupule, les...
plaintes que les particuliers dépo...
sèrent contre Mariani, comment...
il brima ses subordonnés, lorsque...
ceux-ci formulaient de timides griefs...
contre leur dangereux collègue, comment il...
arrêta et déforma les rapports contre son...
protégé — destinés à la direction de la Sûreté...
Générale.

Mais, à quelques kilomètres de Lille, il y avait pire !

Quand, le 24 août 1924, le sous-préfet d'Avesnes confia à l'ancien gendarme Tilliez le commissariat de la ville resté vacant, le nouveau promu s'aperçut que son prédécesseur n'avait pas mis les pieds une seule fois dans le commissariat. Un courrier, vieux de dix mois, encombrait les tables. Assez inquiet, le gendarme Tilliez s'enquit du curieux personnage dont il reprenait la charge.

— Votre prédécesseur, lui fut-il répondu, s'appelle Louis Deshayé de Bonneval ; entré dans l'administration le 16 février 1914, il a occupé, depuis sa prise de fonctions, une douzaine de places. Jamais il n'est resté plus de cinq minutes consécutives dans chacun des commissariats qu'on lui a confiés. Il se prétend malade et passe toute l'année dans le château qu'il a loué à Santes, près d'Haubourdin. Par contre, s'il ne donne pas signe de vie, ses dupes se chargent de démontrer que ce commissaire n'est pas un mythe. Ne vous étonnez donc pas outre mesure si certains bruits fâcheux vous parviennent.

De fait, peu de temps après, le brigadier Tilliez apprit que ce commissaire fantôme, grâce à son titre, avait mis en coupe réglée les



Le commissaire félon Deshayé de Bonneval fut remplacé par le brigadier Tilliez.

agents d'assurances de l'arrondissement d'Avesnes. Le truc était simple : Deshayé de Bonneval avait successivement appelé au téléphone les représentants régionaux des compagnies d'assurances.

— Je suis le nouveau commissaire d'Avesnes, leur avait-il annoncé. J'ai un ami qui veut s'assurer sur la vie. Passez donc me voir.

L'un après l'autre, les agents étaient arrivés aux ordres, flairant la grosse affaire. Sous un prétexte quelconque, la signature du contrat avait été différée et, sous un autre prétexte, les agents d'assurance avaient prêté à de Bonneval, sans reçu — est-ce que l'on peut, sans impolitesse, exiger un reçu de la part d'un commissaire ? — des sommes variant entre cinq cents et cinq mille francs. Naturellement les assureurs n'avaient plus entendu parler ni du contrat, ni du commissaire. Porter plainte ? Impossible. Pas de reçu, pas de preuve.

Le brigadier Tilliez, comme l'avaient déjà dû faire pas mal d'autres secrétaires de commissariat, adressa-t-il, rue des Saussaies, un rapport circonstancié ? C'est probable. Il pensa qu'ainsi une prompte révocation empêcherait Deshayé de Bonneval de poursuivre ses exploits. Quel ne fut donc pas son étonnement d'apprendre, voici deux ou trois ans, que l'escroc, toujours en activité, après avoir été nommé d'Avesnes à Etaples, d'Etaples à Mon-

treuil, de Montreuil à Loos, de Loos à Paris-Plage, de Paris-Plage à Honfleur, d'Honfleur à Armentières, répétait en paix, partout où il passait, son fameux « coup du commissaire ». La direction de la Sûreté Générale, maintes fois mise en garde contre ce mauvais serviteur, se contentait de le déplacer de dix mois en dix mois, exactement comme si elle eût tenu à fournir à ce commissaire félon un nouveau champ d'exploitation. Comme Ucciani, Mariani et les autres — qu'il fréquentait d'ailleurs — Deshayé de Bonneval était taubou. Bien mieux, on lui demanda, un jour, d'enquêter sur ses propres agissements. Chargé de s'arrêter lui-même, Deshayé de Bonneval classa l'affaire.

Qu'était-il devenu, à la date du 15 octobre 1934 ? Rue des Saussaies, on ignorait jusqu'à son nom. A Lille, on m'assura qu'il était en prison à Avesnes. Et dans cette ville on m'annonça qu'il avait dû être révoqué alors qu'il était en fonction, à Rouen, au début de l'année. Le plus simple était de rendre une petite visite au commissaire félon, dans son château de Santes, près d'Haubourdin. Je louai, pour m'y conduire, le taxi de l'ancien champion de boxe Derensy, en gare de Lille.

— Chauffeur, à Santes ! ordonnai-je. On se souvient que l'ancien boxeur avait été, en 1933, attaqué à main armée par Mariani,



C'est au Pré-Saint-Gervais que furent imprimées les fausses cartes grises.

Diependaële et Hamel. Tout en mettant sa voiture en route, le chauffeur me confia :

— A Santes ? Tiens, ça me rappelle que j'ai été « refait de 500 balles » par une autre fripouille de la police qui habite dans ce village.

— Deshayé de Bonneval ?

— C'est ça. Il m'a « embarqué » dans une histoire d'assurance sur la vie à laquelle je n'ai rien compris. J'ai lâché mon argent et je ne l'ai plus revu. L'huissier Crombet, entre les mains duquel j'ai mis l'affaire, m'a appris qu'il y avait quelques centaines de personnes dans mon cas. Il est même question de former un Syndicat des Victimes de de Bonneval afin de déposer une plainte collective plus efficace.

Décidément, Mariani n'avait pas été le plus grand policier-gangster de la région lilloise. La palme revenait au noble châtelain de Santes... Je ne jouais pas de chance. Arrivé devant la demeure du commissaire félon j'appris que celui-ci venait de partir pour Lille. Quant aux siens, ils refusèrent de me recevoir et de me fournir la moindre explication. Les gens du pays, en tremblant, me murmuraient à l'oreille :

— C'est un homme effrayant ! Il nous enverra tous en prison si nous parlons.

Et, bribes par bribes, j'appris que Deshayé de Bonneval rançonnait et terrorisait le petit village. Il en avait fait mourir l'ancien maire, M. Georges Nœuvéglise, à la fois d'effroi et d'indignation. Il dressait et percevait indûment des contraventions. Les propriétaires de son château, les époux Delannoy, n'avaient jamais touché un sou de lui sans passer par l'huissier. Tous les marchands de meubles, d'appareils de T. S. F., tous les agents d'assurances, tous les prêteurs d'argent, tous les usuriers du Nord étaient venus faire du tapage devant le château. Certains l'avaient même, en vain, attendu des semaines entières pour lui faire rendre gorge de force. Peines perdues. Deshayé de Bonneval ne rentrait ou ne sortait qu'après le départ du dernier de ses créanciers. Pourquoi le Parquet de Lille n'était-il jamais intervenu ?

— Tout le mystère est là, m'a avoué le brigadier de gendarmerie d'Haubourdin. J'ai reçu d'innombrables plaintes, j'ai constitué, contre de Bonneval, des dossiers très complets, pour

Lille (de notre envoyé spécial).
TOUFFERA-T-ON le scandale Mariani ? A la faveur de l'émotion soulevée par l'attentat de Marseille — attentat qui nous donne une nouvelle preuve de l'incurie policière — l'affaire de Lille est entrée dans le silence. Pourquoi ce silence, si propice aux émulés et aux complices de l'inspecteur-gangster, s'impose-t-il à l'heure où les efforts du commissaire divisionnaire Fressard et des quelques hommes courageux qui l'entourent venaient d'aboutir ?

J'ignore d'où est venu l'ordre d'endiguer le scandale, mais l'enquête que j'ai menée dans le Nord, parallèlement aux recherches du commissaire Fressard et de ses collaborateurs, m'a permis d'arriver aux mêmes résultats. Ces résultats, je les publie dans *Détective*, où la consigne est de tout dire. Ce troisième article sur la *Police Pourrie* — le troisième mais non le dernier — va encore me créer de nouvelles inimitiés.

Si je devais en croire la pluie des lettres de menaces que j'ai reçues depuis trois semaines — lettres anonymes quant à la forme, mais dont le style trahit l'origine — je m'attendrais à recevoir une balle dans le dos, ou à me trouver nez-à-nez, un soir, avec quatre gaillards décidés ; ou encore à sentir une main experte me glisser, dans la poche, un petit paquet de « drogue ». Vaines menaces ! Je n'éprouve aucune crainte à publier ici la vérité entière sur les scandales policiers du Nord, scandales dans lesquels Paul Mariani est devenu un personnage de second plan.

— Si je comprends bien, m'a répondu, un peu médusé, le juge Thibault, lorsque je lui eus confié mes premières découvertes, l'affaire

Attaqué au revolver par Mariani, le chauffeur Derensy fut détrossé par Deshayé de Bonneval.



certains crimes qui relèvent de la Cour d'assises. J'ai toujours transmis mes procédures au Parquet. Je sais que des particuliers ont envoyé des lettres à la Sûreté et au ministre. De Bonneval, depuis longtemps, devrait être au bagne. Eh bien ! il est toujours là, toujours libre, toujours commissaire.

— Il n'a donc pas été révoqué ?
— Pas que je sache. Il doit être en disponibilité. Il aurait refusé un poste dans le Midi. En tout cas, je vis, depuis des années, sur des charbons ardents : j'attends l'occasion de le prendre en flagrant délit. J'éprouverais un certain plaisir à lui passer une paire de menottes aux poignets. Mais c'est un finaud. L'autre semaine, on le pince, en gare de Wavrin, au moment où il présentait à un contrôleur un faux billet de chemin de fer. Vous n'allez pas me croire : c'est l'employé qui a failli être révoqué. De quelles hautes protections bénéficie-t-il ? Comment s'y prend-il pour n'avoir jamais de compte à rendre à la justice ? C'est hallucinant. Dix escroqueries par jour et jamais d'histoires, jamais une ligne dans les journaux. Quand le « pot aux roses » se découvrira, cela fera un fameux scandale !

Je n'ajouterais rien à ce réquisitoire ni aux questions posées par ce brave gendarme. Je ne crains aucun démenti. Je possède, dans mes notes, des faits, des dates, des témoignages, des preuves. Combien d'heures attendra-t-on, après la mise en vente de *Détective*, pour faire éclater le scandale d'Haubourdin et révoquer — s'il ne l'est déjà — puis arrêter — car il doit l'être, une simple révocation ne peut suffire — cet escogriffe à longues moustaches qui rançonne et terrorise les petites villes ? La forfaiture est-elle, oui ou non, un délit passible de la Cour d'assises ? Celle du Nord ne doit-elle pas juger, à bref délai, ce commissaire-bandit, de noble extraction : Louis-Henri Jacques-Emile Deshayé de Bonneval ?



Quittons maintenant le Nord pour le Pas-de-Calais. Nous sommes à Arras, en mars 1929. Depuis la récente nomination dans la ville du commissaire Nicolas Marteaux, policier énergique et intègre, de hautes personnalités claquent des dents. Parmi les plus effrayés, figurent le préfet P..., le sous-préfet de Béthune, plusieurs magistrats arrageois, de nombreux avocats, huissiers, notaires et autres notabilités du Pas-de-Calais et de la Somme. Quel scandale couve sous roche ?

Le scandale du « Temple de l'Amour ». S'il éclate, des suicides sont à craindre. Éclatera-t-il ? Le rapport du commissaire Marteaux est prêt. Résumons-le pour connaître l'affaire.

Pierre Poggioli, né en Corse, à Ucciani, le 24 décembre 1882, marié, en 1923, avec Alphonse Millet, installe, le 1^{er} avril 1924, clandestinement, une maison close au n° 10 de la haute et tortueuse rue du Mont-de-Piété à Arras. Quelques jours plus tard, il ouvre, sans licence, vis-à-vis de son établissement, un débit de boissons, au n° 1 de la rue du Four-Saint-Adrien. Les deux immeubles communiquent par les caves. On entre innocemment dans le café et, deux minutes après, on se retrouve, le plus discrètement du monde, dans le salon où attendent ces « dames ». Poggioli n'a ni tolérance pour sa « maison », ni licence pour son estaminet. Qu'importe ! Cependant, de fâcheuses histoires, qu'on ne peut toutes étouffer, se passent dans cette étrange demeure que tout Arras, bien vite au courant, appelle, en souriant : « Le Temple de l'Amour ».

Dès 1924, deux jeunes dactylos dunkerquoises, âgées de 16 à 18 ans, qui avaient fui le domicile paternel, sont retrouvées comme pensionnaires de l'établissement Poggioli. En 1927, un Belge, Léon Verhust, est retrouvé pendu dans la chambre d'une autre pensionnaire de la « maison ». Une fois encore, la fille est une mineure échappée du logis familial. En 1927, toujours, un mutilé est entolé de 1.500 francs par un petit boy, qui sert de chasseur au couple Poggioli. En 1928 et 1929, de nombreuses jeunes filles de la région, toutes âgées de moins de vingt ans, et de jeunes garçons dépravés fréquentent l'établissement et sont mis en relations avec les clients de la « maison ». Les parents, terrifiés par les conséquences d'une plainte, se taisent. D'ailleurs, à quel bon se plaindre ? Les époux Poggioli se vantent bien haut d'avoir, derrière eux, la magistrature et la police. Ils sont certains, comme ils disent, de « passer au travers ».

Mais, en 1929, le commissaire Marteaux est nommé à Arras. C'est un policier sans reproche. Mis au courant des scènes scandaleuses de la rue du Mont-de-Piété, il enquête, entend des témoins, il s'apprête à casser les vitres. Un garçon de café, M. Jules, écorché par ce qu'il a vu et entendu, livre les noms des clients huppés et des protecteurs du tenancier corse : préfet, sous-préfets, magistrats, avocats, industriels, etc... Trois des habitués les plus assidus sont des policiers de Lille : le sous-chef de la 2^e Brigade, Bertrand Peyroussère, et deux inspecteurs : Paul Mariani et Jean Faisat. Le scandale n'en sera que plus grand.

Dans la cellule de la massive prison de Loos, Mariani a plusieurs fois confié à ses gardiens que certains de ses Collègues viendraient bientôt le rejoindre.



On se souvient encore, à Avesnes (ci-dessous), des exploits de Deshayé de Bonneval qui innova dans cette ville, en 1924, le « coup du commissaire », un curieux genre d'escroquerie à l'assurance.



C'est grâce à l'intégrité et à l'énergie du divisionnaire Fressard (à gauche) et du commissaire N. Marteaux (à droite, en haut) que furent divulgués les scandales de Lille et d'Arras.

Le 8 mars 1929, le commissaire Marteaux cerne les deux établissements, avec ses quelques agents. Trop tard. Le scandale n'éclatera pas. Dans la nuit, mystérieusement prévenus, les époux Poggioli ont passé la frontière belge, à Halluin, dans une auto. On enquête. La voiture des fugitifs est celle de la 2^e Brigade. Le chauffeur est Paul Mariani.

— Avez-vous, à l'époque, averti la Sûreté de ces faits ? ai-je demandé au commissaire Marteaux.

— J'ai accompli tout mon devoir, m'a-t-il répondu ; j'ai prévenu qui de droit. Les suites données ne me concernaient plus.

— Le rôle de Paul Mariani et de ses deux collègues vous parut-il suspect dans cette affaire ? Ces trois policiers obéissaient-ils à quelque obligation professionnelle en fréquentant le « salon » des époux Poggioli ?

— Aucune. Peyroussère, Mariani et Faisat n'étaient chargés d'aucune mission touchant de près ou de loin cette maison clandestine où ils s'attachaient, dépensant gros, des journées entières, alors qu'ils se trouvaient en déplacement, à Arras, pour surveiller les récupérateurs de métaux des champs de bataille de l'Artois.

— Ces surveillances n'auraient-elles pas permis, à Mariani et à son sous-chef, comme beaucoup le prétendent, de trafiquer, une fois de plus, de leur influence ?

— Peut-être. Mon collègue et ami, le divisionnaire Fressard, va reprendre, avec moi, ces deux sortes d'affaires. Nous irons jusqu'au bout. Les questions de récupérations de métaux nous tiennent à cœur, car elles sont à la base d'un formidable trafic de cartes grises et d'auto volées, trafic qui dépasse de loin, en importance, celui qui vient de se découvrir.

— De nouvelles inculpations dans la police sont-elles à prévoir ?

— Peut-être... Laissez-nous agir...

Le divisionnaire Fressard et le commissaire Marteaux semblent donc, désormais, bien décidés à « purger » le Nord et le Pas-de-Calais des nombreuses bandes qui l'écumant impunément depuis la guerre. Applaudissons à leur opiniâtreté.

Saluons aussi leur courage. Je puis, une nouvelle fois, sans crainte d'être démenti, vous dévoiler les dessous de l'arrestation de Paul Mariani. Cette arrestation n'a pu être réalisée que parce qu'elle fut soigneusement tenue ca-

chée au Contrôle Général des Recherches de Paris. Prévenue du fait, la rue des Saussaies aurait formellement interdit de déclencher le scandale. En voici la preuve.

Quand, résolu de débarrasser sa nouvelle Brigade du gangster Mariani, le divisionnaire Fressard, rompu aux mœurs du Contrôle des Recherches depuis ses démêlés avec Stavisky, à Orléans, vit surgir l'occasion d'arrêter Mariani en flagrant délit de recel et de complicité, il réunit, en secret, dans son bureau, sept collaborateurs dans lesquels il pouvait avoir une entière confiance.

— Mes amis, leur dit-il, je suis disposé à frapper un grand coup. Mais je désire opérer sans en référer, d'abord, à Paris. Puis-je compter sur vous, quoi qu'il arrive ?

— Oui, patron ! répondirent les sept d'une seule voix. Nous sommes avec vous.

Deux heures plus tard, Mariani était amené, enchaîné avec ses complices, dans ce même bureau où, six mois avant, il était roi. Il put alors entendre et voir le divisionnaire Fressard appeler au téléphone son chef hiérarchique, à Paris.

— Je viens d'arrêter un de mes inspecteurs, annonça le commissaire. Il est là, devant moi, avec toute sa bande.

— Qui est-ce ? questionna, à l'autre bout du fil, une voix haletante d'émotion.

— Paul Mariani, nommé officier de police judiciaire le 1^{er} août dernier.

— Arrêtez tout ! ordonna la voix. Nous le révoquons d'urgence. Mais pas de scandale, surtout. Arrêtez tout.

Impassible, le commissaire Fressard répondit que, déjà, les éditions du soir des journaux lillois annonçaient la nouvelle sur cinq colonnes.

Dans ce cas, reprit la voix, dépitée, vous avez les mains libres !

Et l'on racrocha. Le mardi suivant, l'entrevue que le divisionnaire de Lille eut, à Paris, avec les chefs de la Sûreté Nationale fut, paraît-il, longue et orageuse. On gratifia des pires reproches l'honnête homme qui, dans l'anarchie policière actuelle, avait fait son devoir, tout son devoir. Là réside le germe de l'abcès qui rongea la police. Se décidera-t-on, enfin, à l'extirper ? A l'heure où j'écris ces lignes, on cherche un homme propre et courageux pour diriger la Sûreté Nationale. Cet homme existe : c'est le commissaire Fressard. Placez-le rue des Saussaies. Donnez-lui carte blanche. Nous assisterons peut-être à un nettoyage brutal. Mais nous n'aurons plus, de la base au sommet, une police aux deux-tiers pourrie.

(A suivre.)

Emmanuel CAR.

Reportage photographique « DÉTECTIVE »
Marcel CARRIÈRE.

Le commissaire Deshayé de Bonneval (à droite) a commis plus de forfaits que Mariani





M. Willy Legrand prête serment de dire « toute la vérité, rien que la vérité » !



M. Bernard Piébourg fut félicité de ne plus faire partie de l'administration!



Une foule considérable animée de passions contradictoires se bouscula pendant des heures dans le vain espoir d'être admise dans la salle des assises.



Malgré sa modération, le Docteur Deron dut être défavorable à l'accusée.



Ce témoin vint révéler que Violette lui avait confessé l'inceste de son père.



Ne se laissant fléchir par aucun des appels à la pitié formulés par la défense, les jurés, après une courte délibération, revinrent avec le plus implacable des verdicts.



M. le Président Peyre sut diriger ces débats si délicats avec impartialité.



Au cours de l'audience où sa mère fut entendue, la jeune parricide s'évanouit.

Ai-je jamais vu un être pareillement abandonné ?

Violette Nozière, vouée par sa propre mère à la loi du talion, flétrie par ses amants, risée de ceux qu'elle a fait vivre, Violette Nozière, impuissante à se défendre, parquée dans son destin comme une bête destinée à l'abattoir.

Il n'entre pas dans ma pensée de ne pas approuver un verdict implacable, barbare peut-être, mais nécessaire. Mais ce que j'ai ressenti, d'autres l'ont ressenti aussi.

On a laissé devant nous, en liberté, pendant trois jours, dans la salle de Harlay, tous les comparses, tous les coupables d'un drame atroce ; une mère sensible seulement à la rancune et peut-être à la jalousie, une jeunesse cynique et révoltante, des amants sans pudeur et sans noblesse : il n'y avait qu'une accusée entre deux gardes !

Une gamine sans émotion, sans regrets, sans vraies larmes, mais Violette seule... Est-ce à cause de cela que les douze jurés et leur chef se révélèrent tremblants devant l'adolescente, quand ils lui désignèrent sa tombe ouverte ? Je me souviendrai longtemps de l'émotion du chef du jury, de sa gêne. L'accusateur public baissa ensuite la voix, comme dans une chambre mortuaire. Loué soit M. Gaudel ! Tout à l'heure, dressé dans son rôle, il avait essayé, sans y réussir, de paraître impitoyable.

— J'ai bien souvent requis, dans cette enceinte, des châtiments douloureux, définitifs, avait-il dit, mais jamais ma fonction ne m'a paru plus dure. Je dois réclamer la mort contre une enfant.

Maintenant, sa force lui faisait peur. Point de défense. Point d'appui. Personne en face de la loi qu'une triste errante qui ne trouvait en elle nulle excuse bien-faisante, nul apaisement. Il avait à décider contre elle ce qu'il avait exigé, l'application stricte de la loi la mort. Il se faisait humble devant la brutalité d'un arrêt qui laisse tant de coupables impunis. Il n'avait plus rien à dire. Une mère avait condamné avant lui.

Mais il faut que je raconte ce procès comme je l'ai vu, comme je l'ai vécu, depuis l'antichambre de la Roquette à la salle de Harlay, à un mètre de la parricide.

Le juste châtimement de Violette Nozière a commencé il y a huit jours, quand on la retira de l'atelier n° 1 pour lui permettre de rester seule dans une cellule afin d'y pouvoir lire son dossier.

Sans s'en douter, sans en avoir le pressentiment, elle se soumettait déjà, d'elle-même, au régime des condamnés à mort.

Châtiment ? dira le prologue. Violette est alors vêtue de la robe de droguet, coiffée du bonnet des prisonnières. Il y a longtemps qu'on lui a ôté ses anciens vêtements. Travaillez-elle ? Elle rêve. Elle lit, essayant de comprendre une procédure de cinq cents pages. Est-elle inquiète ? Puisque j'ai vu son journal, je puis dire qu'il ne me l'a pas révélé. Elle pense à son procès, mais comme on pense à une réprimande.

Tout est mystérieux dans cette affaire, a-t-on dit. Mais quand l'âme des petites filles cessera-t-elle d'être mystérieuse ?

Qu'espère-t-elle donc ? Elle écoute. — Tu ne peux pas avoir plus de dix ans, lui dit Germaine Huot, meurtrière du préfet Causeret, sa conseillère. Dix ans, avec la libération conditionnelle, cela est vite passé !

Violette Nozière rêve. Elle a des préoccupations d'attitude et de coquetterie comme si les jurés pouvaient se laisser impressionner autrement que les autres hommes. Je n'écris rien que de vrai. On lui a dit : « Il te faut paraître humble, te laisser insulter, ne pas répondre, ne pas oublier de dire « monsieur le président », laisser parler ton avocat, pleurer, baisser les yeux, disparaître dans le box si les larmes ne viennent pas. » Elle questionne. Il lui faut une robe noire, sans parures, car elle n'a au greffe qu'une robe de bal. Il lui faut un manteau noir, à col épais où elle pourra plonger sa tête. Ses chaussures sont réparées, Elle n'a pas besoin de bas. Elle ne mettra pas de poudre...

On croit se trouver dans un monde irréel, où le crime, le remords, ne sont que de fugaces ombres. Où Violette chercherait-elle le pouvoir d'influencer ses juges ? Dans son esprit, dans son cœur ? Son cœur se confie à des médailles. On lui a donné deux effigies de Sainte-Thérèse de Lisieux. Elle les prie. Elle les gardera dans son sac — ce sac à quoi elle pensait au moment de sa condamnation à mort, comme si elle y tenait plus qu'à la vie. On m'a dit — c'est son avocat qui me l'a dit — qu'elle ne voulait tant ce sac que parce qu'il contenait les médailles. Il y a bien de la puérilité dans le mystère de Violette Nozière...

J'ai voulu vivre, presque heure par heure, la première journée de l'accusée. C'était mercredi. Elle se réveilla comme les autres prisonnières. On lui avait remplacé sa robe de droguet par une nouvelle robe noire, venue comme l'autre, du *Printemps*. Un car cellulaire l'attendait après la soupe du matin. Des détenues lui crièrent des gros mots par les fenêtres :

— Ton portrait a paru dans tous les journaux, lui cria une voleuse qui entraînait dans le car derrière elle. Tu auras plus de chance que nous. Tu es encore de la viande qui excite.

Songeuse, Violette se faisait déjà un masque de tristesse. On la laissa pendant une heure dans la chambre des accusés, à côté des bureaux de l'accusateur public et du président des assises. Ses deux gardes, gênés, ne lui parlèrent pas : deux solides garçons qui, visiblement, eussent préféré être ailleurs. « Bon jury ? » dit-elle à voix basse à

M^e Vésinne-Larue qui vint la voir. Il la rassura. Un grand remue-ménage se fit dans les couloirs. On sonna. Elle s'essuya rageusement les joues, le nez. Elle tenait à ce que sa peau ne brillât pas. Elle essayait de paraître pâlie, défaite. C'était l'heure.

Elle passa devant moi. Elle n'avait que deux mètres à parcourir pour aller jusqu'à sa place. Elle entra, ne regarda personne, s'assit, s'accouda, baissa la tête. Un feutre noir barraît son front, faisait de l'ombre sur ses yeux. Vésinne-Larue la réveilla, l'encouragea brièvement. Son avocat ? Elle ne lui répondit que d'un hochement de tête.

« Celle dont on ne voit pas les yeux », a écrit Louis Latzarus. Je n'ai vu aussi que ses paupières baissées, mais pas assez baissées pour que je n'y puisse surprendre le mouvement d'un regard. J'ai vu ses mains.

Quoi, c'était cela, cette criminelle ! Cette petite fille qui se soulevait avec effort, qui disait d'une voix enfantine : « Oui, monsieur le président ! » C'était cela, cette gosse mauvaise. Ce visage fermé, tendu, faussement crispé, ne cessant pas d'être attentif. Ces paupières qu'on eût pu croire figées ne s'arrêtaient pas de battre.

Pendant la lecture de l'acte d'accusation je la regardais comme si elle pouvait se trahir. Une seule fois sa poitrine se gonfla : ce fut quand on prononça le nom de Jean Dabin. Jean Dabin ! Sous ses gants, sa main droite se crispa, froissant nerveusement son mouchoir ; sa main gauche se cabra sur la barrière de bois pour la griffer. Il y avait le meurtre, son père ! Je ne vis fermer ses paupières que lorsqu'on en arriva à l'accomplissement du parricide. Ce qu'on voyait de ses yeux se révéla, comme si on allait la mettre sur un bûcher. Elle revivait un moment de terreur ancienne. J'eus l'impression que ce fut seulement sa propre terreur. Le bûcher s'éloigna d'elle rapidement. Ce fut tout. Le mauvais moment étant passé, tout la laissa indifférente. Je ne sais plus à quelle minute une larme qu'elle laissa couler lui barra la joue ; elle l'y laissa. Elle ne parvint pas à en trouver d'autres.

On a tout dit de l'interrogatoire. Le président Peyre le menait en homme qui ne laisse pas abuser. Il exigeait, pour qu'on allât vite, que Violette l'approuvât, afin qu'on ne revint pas sur des faits autrefois contestés. Violette Nozière pensait moins, j'en suis sûr, à ce qu'on lui disait qu'à la leçon qu'elle s'était faite : « Approuver ou nier, ne pas discuter, demander pardon, résister à la colère ! » Toute sa force s'employait à conserver la même retenue énigmatique.

— Vous avez eu des amants. Vous avez dit que vous vouliez vous jeter dans la Seine. Vous n'hésitez pas à suivre des compagnons de rencontre. Vous aimez Jean Dabin. Vous avez dit que votre père a abusé de vous.

Elle marmonnait pour elle seule des mots incompréhensibles, entre un « oui » et un « non » furtifs. Je lisais son visage : « J'ai nié, mais cela ne sert de rien. On dira toujours que je mens. » Ou encore : « Imbéciles ! S'il ne fallait pas me taire, je leur montrerais comment je suis quand je suis en colère ! » Une nouvelle évocation de Jean Dabin la laissa insensible. Ce n'était pas sur l'homme qu'elle a le plus aimé qu'il lui fallait maintenant pleurer...

Oh ! cet interrogatoire où Violette Nozière n'osa même pas crier que son père fut son amant. « Il me faut un évanouissement pour mon édition de quatre heures », avait dit un directeur de journal à son plus brillant reporter... Nous l'eûmes, mais on eût dit qu'elle en était complice, et encore après quelle scène crépitante.

Les cheveux coupés, vêtue de la robe de droguet et du petit fichu des condamnées à mort, Violette est toujours hantée par les images lancinantes de sa mère et de Jean Dabin.

CONNE

LE PRÉSIDENT. — Vous avez donné une poudre à vos parents pour les empoisonner. VIOLETTE (obéissante, voix blanche, sans timbre). — Oui, monsieur le président. LE PRÉSIDENT. — Vous avez dit à votre mère : « Tu n'es pas courageuse ! Crains-tu que je l'empoisonne ? ». VIOLETTE (même voix). — Oui, monsieur le président.

LE PRÉSIDENT. — Vous avez ajouté, comme elle hésitait : « Goûte, maman, comme c'est mauvais ! »

VIOLETTE. — Oui, monsieur le président. LE PRÉSIDENT. — Vous êtes restée insensible et calme, résolue et lucide, sans arrêter leur main. Vous exécutiez le plan que vous aviez préparé.

VIOLETTE. — Oui, monsieur le président. L'évanouissement suivit. Ne lui faisait-on pas raconter comment elle avait tué son père ? Il lui fallait marquer de l'émotion. On le lui avait bien recommandé. Elle ne pouvait pas pleurer. L'énerverment, au lieu de l'amollir, la raidissait. Elle leva les bras, prit son temps pour s'évanouir. Mais elle ne manqua pas de retenir son chapeau d'une main protectrice...

Je n'invente rien. Tous ceux qui ont vu cela en sont restés étonnés, écoeürés. Un monstre, a-t-on dit ? Une petite fille insensible. Une petite fille qui ne savait pas sur quel ton il fallait se souvenir, qui ne pensait qu'à ne pas oublier les tirades composées pendant des nuits de veille : « Je ne voulais pas empoisonner maman. Qu'on me condamne à ce qu'on voudra, pourvu que maman me pardonne ! »

Je la reverrai sans doute toujours telle qu'elle se montra à la fin du premier jour, après la suspension de l'audience, quand elle reparut sans chapeau, rassérénée. Elle se tenait très droite, essayant de paraître digne. L'orgueil de s'être évanouie, comme une criminelle « extraordinaire », la gonflait. Elle écouta des témoignages dans une attitude d'entêtement impatient. L'humanité l'envenimait...



Triste jugement, où tous les petits personnages d'une petite comédie humaine sont sortis de leur boîte pour entrer dans la salle de Harlay.

De Mme Germaine Nozière, je n'ai vu tout d'abord qu'un corps ramassé sous un long voile. On la fit se lever. Elle avait à passer devant sa fille. Violette Nozière pleurait plaintivement sans la voir. Les deux bras de la veuve se tendirent ; ses mains s'ouvrirent. Violette resta accroupie. La veuve passa, hésitante, toujours figée dans son attitude, comme une aveugle. On la poussa vers la barre, on lui fit relever son voile ; on croyait voir une vieille femme. Une silhouette extraordinairement jeune se dessina, un visage volontaire, amaigri, creusé sans doute, mais où les larmes avaient séché.



Sur qui Germaine, femme Nozière, avait-elle pleuré ? Sur un mort ou sur une enfant destinée à un châtement où entrent toutes les morts ? La douleur qui soufflait ses mots ne nous laissait qu'une émotion âcre. Germaine Nozière venait se plaindre. De son martyre ? De la fille qu'elle n'a pas su protéger ! On aurait souhaité qu'elle mentit, qu'elle se reniât dans un mouvement d'humaine faiblesse. C'était pour dire la vérité qu'elle venait, la vérité, sans haine et sans crainte mais toute la vérité terrible ! La vérité sur la criminelle, insensible et menteuse, sa fille, sa propre fille. C'était la colère qu'elle voulait faire connaître :

— Non, je ne te pardonne pas, Violette, d'avoir sali la mémoire de ton papa.

Dès qu'elle eut dit cela, le croira-t-on, son ressentiment fut calmé. Elle put penser à l'enfant qu'elle venait de jeter au bourreau. Nous revîmes ses bras tendus, ses mains tremblantes :

— Non, je n'oublie pas que tu es ma fille, Violette. Pitié, pitié pour mon enfant.

Cris d'un cœur tout de même blessé à qui Violette, soulevée, sanglotante, faisait écho, comme un récitant de chœur antique :

— Maman, maman, pardon !

Vraiment, on eut désiré que cette mère qui a tant de deuils à porter et le sien, que le poison a rendu sourde, à qui la vie a ôté tout espoir, se jetât hors de la barrière des gardes qui ne la retenaient pas, qu'elle



écartât les avocats qui la soutenaient, qu'elle essayât, eût-on dû la retenir, d'embrasser sa fille qu'elle venait de charger et pour qui, cependant, elle implorait d'une voix d'agonisante. Ses bras restèrent suppliants, ses mains tendues. Mais elle se laissa sagement reconduire, avec une hésitation d'aveugle. Son cœur n'avait pas pu se détacher de sa poitrine.

Triste Violette ! Après la mère, les amis, les amants, Violette Nozière n'aura été qu'à moitié châtiée, puisque, à aucun moment, elle n'a cherché à les voir.

Bernard Piebourg, Willy Legrand, Jean Dabin, quels autres ? J'attendais une révolte de la défense devant ceux que, bien qu'ils ne soient pas accusés et bien qu'ils ne pussent pas l'être, j'aurais voulu voir faire cortège à la parricide. Faces étriquées, chaussées de lunettes, qui essayaient encore de rire ; employés de contributions directes, passés de l'autre côté de la barricade, disait l'accusateur public ; architectes, manquant de mémoire, aussi bien que « de mémoires » ; apprentis-juges qui étudient le droit romain en comptant les pièces qui restent au fond des sacs et qui font antichambre dans les halls d'hôtel, en attendant que leurs muses en aient fini avec leurs protecteurs. On en avait la nausée.

— Elle ne m'a jamais donné de l'argent, disait Piebourg.

Avec une nuance de regret ? Il devait se contenter de prélever une commission sur l'auto qu'elle offrait à son amant, l'auto à cause de quoi elle est peut-être devenue parricide...

Qui donc n'avait pensé à prélever sa part sur l'argent du crime ? Dabin, sans doute, Dabin tout fier de son faciès d'homme du milieu...

- Elle vous donnait de l'argent ?
- Oui.
- Elle vous achetait une voiture ?
- Oui.
- Elle payait votre chambre ?
- Oui.

La défense, je ne le répéterai jamais assez, se taisait. Pas un mot. Pas un reproche. Comme si Violette Nozière pardonnait à ce qui était au-dessous d'elle.



Vendredi, à sept heures, M^e de Vésinne-Larue, M^e Vincey et le bâtonnier ont plaidé en désespérés. C'est fini. Les jurés rentrent en séance. Le chef du jury lit son verdict.

Huit affirmations résonnent :

— A la majorité !... A la majorité !

On attend deux mots : « circonstances atténuantes »... Il n'y a pas de circonstances atténuantes ! Le chef du jury replie sa feuille. L'avocat général, extraordinairement ému, toussa, bredouille : « Je requiers l'application de la loi. »

Lui, si humain, n'avait pas cru que les jurés le suivraient ; il leur avait tendu la perche des circonstances atténuantes : il n'avait pas été compris !...

Tous les regards se portèrent sur Violette Nozière. Très droite, cambrée, orgueilleuse, elle ne réalisait pas encore. Elle croyait peut-être à des accommodements avec la loi. Des mots de pardon, sans accent, la dernière leçon apprise, voilà ce qu'elle trouva à dire. On la fit sortir. C'était afin de préparer sa première sortie de condamnée... M^e de Vésinne-Larue pleurait. Il était bien temps !

Violette Nozière ne reçut le coup qu'en pleine audience.

— ...sera conduite pieds nus, en chemise, la tête couverte d'un voile noir, sur une place publique pour y être exécutée.

Elle ne pleurait pas. Elle se retrouva :

— Saligauds. Je ne veux pas signer. J'ai tué mon père, ma mère, f...-moi la paix. Laissez-moi...

Sa voix monta encore dans le couloir, en face de la foule : sa dernière vision du monde !

— Je peux marcher seule. Donnez-moi mon sac d'abord, mon sac...

Elle arracha son sac aux gardes. Elle criait :

— J'ai dit la vérité. Mon père... Je me tuerai...

Il faisait grand nuit. Elle marcha seule vers la voiture cellulaire. Vers huit heures, elle arriva à la Roquette. Elle entra dans sa cellule de condamnée à mort. Une religieuse l'y attendait, compagne pour longtemps permanente...

Elle s'assit sur le lit et, cette fois, pleura. A gros sanglots, comme une petite fille déçue.

Maintenant, pendant cinquante jours — le délai de sa grâce. — Violette Nozière, peu rassurée, bien qu'on n'exécute plus les femmes en France, va vivre, menottes aux poignets, camisolée dès le crépuscule, inquiète de la nuit, attendant avec impatience les premiers feux du jour.

Sans espoir ? Il y a la grâce qu'on espère, il y a l'orgueil qui fait vivre, il y a la mort qui libère...

Henri DANJOU.

(Reportage photographique « DÉTECTIVE » J.-G. SÉRUZIER.)

CONDAMNÉE À MORT

FAITS DIVERS



par la douleur, d'amis courbés par l'émotion.

La première photographie (en haut) et la dernière (en bas) prouvent que les obsèques furent religieuses, puisque le clergé y assistait ; la deuxième montre M. Raymond Prince, aspergeant d'eau bénite le cercueil de son malheureux père.

La troisième, c'est le recouvrement sur la tombe de Raymond Prince et de sa fiancée, Mlle Buteau. La quatrième, c'est le Parquet de Moulins, au complet (donc, pas de mystère, pas d'inhumation secrète, honteuse).

La cinquième, c'est toute la famille assemblée autour du cercueil.

Dans une telle affaire, il faut être juste ; il faut être honnête et d'une impartialité totale. Je m'y efforce, ne réclamant qu'une chose : que ceux qui ne sont pas de mon avis sur la mort tragique du conseiller montrent, autant que moi, d'indépendance et de sérénité.

Marius LARIQUE.



L'AFFAIRE PRINCE

UNE controverse s'est levée, voici quelques semaines, dans la presse, à propos des obsèques de M. Albert Prince, à Yzeure (Allier).

M. Thivrier, député et président du Conseil général de l'Allier, avait fait part de conversations qu'il avait eues avec M. Baudron, maire d'Yzeure, d'où il ressortait :

1° Que M. Raymond Prince était venu acheter un caveau pour une seule personne ;
2° Que la famille n'assistait pas à l'inhumation ;
3° Qu'aucune cérémonie religieuse n'avait eu lieu.

Rien ne fixe mieux une argumentation que la photographie. Notre chef photographe, M. Jean-Gabriel Sérurier assistait aux obsèques de M. Albert Prince, à Yzeure. Il a pris une vingtaine de clichés. Nous en reproduisons ici quelques-uns qui prouvent que M. Raymond Prince a eu raison de soutenir que l'inhumation de son père avait été ce qu'elle devait être : simple mais religieuse et en présence d'une famille bouleversée



CE QUI SE JUGE

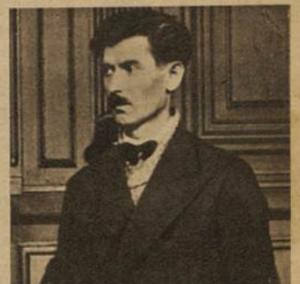
Film de la semaine. par Pierre Bénard

Lundi A-t-on le droit, pour le prix d'une consommation, de conter fleurette à la patronne ? M. Métayer le croyait qui, le 10 mars 1934, prenait un verre dans un débit de la rue de Buffon, à Colombes, que tenait le Tunisien Mustapha Zaghouami en compagnie de sa maîtresse, Mme Hassein. Le débit est fait de quelques planches et recouvert de tôle ondulée. Mais ce n'est pas parce qu'on ne se trouve pas dans un bar des Champs-Élysées qu'il ne faut pas savoir se tenir. Un doigt de cour, c'est parfait. Mais pincer les fesses de la dame, c'est trop et, au surplus, il faut deux doigts. Mme Hassein se plaignit à son ami. Celui-ci rappela à la pudeur M. Métayer en sortant un revolver. M. Métayer répondit en lui lançant à la figure une lampe à pétrole qui ne peut être considérée comme une arme à feu, même lorsqu'elle est allumée. Mustapha Zaghouami tira. M. Métayer est mort. Tenant compte que Mustapha était blessé quand il fit feu et, aussi, de sa blessure d'amour-propre, le jury l'a condamné à cinq ans de réclusion.



Zaghouami répond de son acte devant les assises.

Mardi Cinq ans, c'est le tarif, cette session. Et on peut croire que la Cour d'assises a été transformée en Prizunic. C'est en effet la peine qui a frappé, le lendemain, Guillaume Douarinou. Guillaume Douarinou, en 1918, se sentit pris d'un violent amour pour Renée Robe. Ils avaient, à l'époque, à peine trente ans à eux deux. On s'opposa à leur mariage. Guillaume Douarinou était charpentier. Après un séjour dans les régions libérées, il partit pour le Sénégal. Après le bois, le coup de bambou. En 1930, il rentra en France. En 1931, il retrouva Renée. Elle était mariée et mère de famille. Il l'aimait toujours. Passion ou idée fixe ? Il obtint qu'elle partit avec lui. Mais, bientôt, Renée, ayant obtenu le pardon de son mari, regagna le domicile conjugal. Guillaume Douarinou devait la rencontrer, par hasard dans un café de Villejuif où elle était, avec son mari, occupée à faire avec des amis une pacifique belotte. Voyant celle qui fut sa maîtresse, le charpentier tira deux fois, la blessant à mort. Sauglière logique des amants !



Douarinou avait tué Renée son ancienne maîtresse.

Mercredi C'est une petite histoire à forme de proverbe. On reconnaît l'homme bon à ce qu'il ne ferait pas de mal à un chat. Fritz Zinsner, de Fraschwiler, a comparu, sous les traits du méchant, devant le tribunal correctionnel de Strasbourg, justement parce qu'il se montra inhumain avec ce représentant domestique de la race féline. Cette anecdote se déroule à minuit. La nuit, tous les chats sont gris. Fritz Zinsner était noir. Il se saisit d'un chat qui rôdait dans la rue et l'étrangla à moitié. Puis il entra dans un restaurant du village, encore ouvert. Il est toujours malséant d'apporter un chat à un restaurateur. On peut heurter sa sensibilité et surtout avoir l'air de suspecter son lapin en gibelotte. Le restaurateur se fâcha. Une discussion s'éleva. Zinsner sortit son couteau et blessa le restaurateur au doigt. Méditez sur ce tragique enchaînement : le vol conduit à l'assassinat. Le tribunal lui a infligé six semaines de prison. On aurait mieux fait de l'obliger à une semaine de bonté.



Pour une histoire de chat, Zinsner ira en prison.

Jedi Procès Violette Nozière. Il y a foule dans la salle. Une foule d'avocats, surtout. Il y en a partout : sur les bancs de la presse, sur ceux des témoins et même sur ceux des jurés. Ceux qui n'ont pas trouvé de places assises sont debout et leur écran épais cache le procès au vrai public, celui qu'on confine loin du prétoire. A voir tant d'avocats réunis de une heure de l'après-midi à sept heures et n'ayant, semble-t-il, rien d'autre à faire, on se rend compte de l'effroyable chômage qui pèse sur cette honorable corporation. On a d'abord beaucoup de pitié pour tant de talents inemployés. Puis on est bientôt agacé. Car ces avocats sans emploi bavardent sans arrêt. Une lamentable criminelle défend sa vie. Une mère crucifiée crie son désespoir. Les avocats chômeurs se bousculent, protestent, font un tohu-bohu étonnant, que personne ne songe à réprimer. On me permettra de trouver scandaleux que ce soit ceux qui s'intitulent pompeusement les auxiliaires de la loi qui donnent, les premiers, le spectacle du mépris de la justice.



Le procès Nozière attira la grande foule des avocats.

Vendredi Drame familial. Ce garçon de vingt et un ans est tréfiler et toulousain. Il est aussi marié et il a une belle-mère. La belle-mère est un personnage notoire du Vaudeville. On peut la retrouver aussi en Justice, car la Justice est souvent une comédie. Le jeune homme en question comparait donc devant le Tribunal correctionnel de Toulouse à cause de sa belle-mère. Celle-ci accuse son gendre d'être un vilain brutal et d'avoir levé sur elle une main irrespectueuse. Le gendre répond que sa belle-mère lui fait subir de continuelles vexations et, preuve à l'appui, il apporte une superbe manche à balai qui, assure-t-il, sert à sa belle-mère pour le frapper. Il vaut toujours mieux être du côté du manche. Mais la justice voudrait savoir qui est dessous. Les magistrats de Toulouse ont condamné le gendre à 25 francs d'amende. Avec sursis. Mais ils ne l'ont pas obligé à des dommages-intérêts envers sa belle-mère. Sans doute pour que celle-ci ne pût pas racheter un stock de manches à balais !...



La belle-mère abusait, paraît-il, du manche à balai.

Samedi Une charmante dame avait pour ami un généreux industriel. Très généreux, certes, puisqu'au cours de leur liaison il lui versa 1.500.000 francs. Mais vint l'heure de la rupture. Elle ne voulut pas la laisser sonner sans protester. Elle se rendit dans cet esprit au bureau de son ami et le traita publiquement de crapule. L'industriel était un homme sérieux qui entend séparer les affaires de cœur des affaires tout court. S'il accepte qu'une jolie femme lui fasse une scène dans l'intimité, il n'entend pas qu'on prenne son bureau pour un boudoir. Et c'est dans ces conditions que, assisté de M^r Maurice Garçon, il poursuivait, devant le Tribunal correctionnel la belle dame. L'avocat de la dame assura que l'industriel continuait à lui vouloir du bien et l'attendait à la sortie. Le Tribunal, perplexe, condamna la jolie personne à un franc de dommages-intérêts. On comprend en effet assez mal l'industriel. A moins qu'il ne veuille ainsi rentrer, de procès en procès, dans son million et demi. A raison d'un franc par injure !



M^r Maurice Garçon, l'excellent avocat parisien.

Dimanche Le 24 juillet dernier, dans la cour du quartier du 67^e Régiment d'Infanterie, le soldat Padoux était de corvée de pommes de terre. Estimant que ce n'était pas son tour, il en avait, comme on dit, gros sur la patate. Avisant son caporal, il lui déclara avec véhémence : « Dans le civil, ce sont les gens qui gardent les vaches. Ici, ce sont les vaches qui gardent les gens. A bon entendeur, salut ! » Le soldat Padoux a été condamné à un mois de prison. — Le 16 août, au 43^e Régiment d'Infanterie, le soldat Brimeux avait une difficulté avec un de ses camarades, à propos d'une gamelle. Le sergent Meillier fut pris comme arbitre. Comme il donna tort au soldat Brimeux, celui-ci lança : « Si je vous rencontre dans le civil, gare à votre peau ! » Le soldat Brimeux a été condamné à trois mois de prison... Un mois pour le caporal. Trois mois pour le sergent. Il est heureux pour le soldat Brimeux que, dans son affaire de gamelle, il n'ait pas pris pour arbitre le colonel lui-même. Il ne s'en serait pas tiré à moins de vingt ans !



Le caporal se montra sans pitié devant l'insulte.

II. (1)

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, le récit de l'étrange visite que nous fit un messenger de l'auteur recherché du crime de Sens, Marc Goldmanovitch.

Deux de nos reporters se rendirent à l'étonnant rendez-vous.

Marc Goldmanovitch, après quelques avertissements qui ressemblaient tant soit peu à des menaces, leur tendit sa confession : soixante feuillets manuscrits où il prétendit avoir donné la preuve irréfutable de son innocence.

L'étrangeté de l'aventure, les circonstances hasardeuses dans lesquelles elle se produisit nous incitèrent à publier par le menu notre curieuse odyssée et la confession d'un meurtrier qui, se disant innocent, n'a pas encore eu le courage de se rendre.

Depuis, un fait nouveau s'est produit. Un des compagnons de Marc Goldmanovitch, Joseph Oberto, s'est constitué prisonnier à Joigny.

On l'a écroué à la prison d'Auxerre. Nous divulguons maintenant la fin de la confession de Goldmanovitch. Peut-être y a-t-il là des éléments qui éclairciront d'un jour nouveau la naissance et le déroulement d'un drame qui ne peut manquer d'avoir son épilogue en justice, lorsque, ce qui ne doit pas tarder, Marc Goldmanovitch viendra, ou sera contraint de venir se présenter devant ses juges.



Je suis accusé d'assassinat, continue le singulier mémorialiste. Cependant, mon histoire peut se résumer par l'explication d'une malchance banale.

J'étais parti en voyage avec Marie-Bernadette Prunet, ma maîtresse. Elle était jalouse de moi. Elle me fit une scène, menaçait de se jeter par la portière, s'y jeta... Voilà tout.

Mais il importe de commencer par le commencement. Marie-Bernadette Prunet était encore, quoique vieillie, assez jolie. Elle avait conservé des goûts luxueux. Elle me demanda de l'emmener faire un voyage sur la Côte d'Azur. J'aime aussi les voyages. Nous partîmes.

Notre séjour sur la Côte d'Azur fut sans histoire. Après quelques jours de promenade, je décidai de prendre la route de Paris. Je repassai par Marseille où nous décidâmes de faire, en compagnie d'Oberto et de Denise Lambeau, une randonnée sur Paris. Nous fîmes le plein d'essence à Aix-en-Provence, dans un garage du début du boulevard Mirabeau. Le lundi, à deux heures de l'après-midi, nous étions à Lyon.

Nous reprîmes la route à quatre heures. Nous arrivâmes à Auxerre à minuit. Nous décidâmes de rester à Auxerre. Bernadette Prunet craignait qu'il ne m'arrivât un accident. On aurait dit qu'elle pressentait un malheur !

(1) Voir DÉTECTIVE, depuis le N° 311.

M^{me} et M. Boucher, les fermiers de Cézy, devraient être appelés à confirmer ou à infirmer les dires de Goldmanovitch.



A onze heures, le lendemain, nous repartîmes pour Paris.

Bernadette, amoureuse, ne cessait de sacro-crocher à mon cou, tandis que je conduisais. Les remontrances que je lui fis ont été sans doute la cause de tout. Je lui disais qu'il ne faut pas parler à un chauffeur quand une voiture file à cent à l'heure sur la route. Elle se fâcha. Elle y vit un témoignage de mon éloignement. Elle commença par bouder, puis elle se mit en colère.

Un quart d'heure plus tard, deux bielles coulaient. La voiture cessa d'avancer. Le moteur faisait entendre un bruit infernal. Je réussis à conduire ma voiture jusqu'à Joigny pour m'y arrêter chez un garagiste Citroën et déjeuner.

La colère de Bernadette demeurait entière. J'étais moins soucieux d'elle que de ma machine. Son exaspération devint ridicule. Elle refusa de prendre son repas.

— Je resterai à table avec vous, mais je ne mangerai pas, dit-elle.

Nous passâmes sur son caprice. Mon ami Oberto, Denise Lambeau et moi, nous déjeunâmes de bon appétit.

De cela, Bernadette se formalisa aussi. Elle m'accusa de manquer de galanterie.

— Si tu avais le moindre savoir-vivre, maugréait-elle, tu saurais qu'il faut toujours s'occuper d'une femme avant tout le monde, quelle que soit la femme dont il s'agit et quelles que soient ses mœurs.

Elle se leva et, claquant les talons, abandonna la table. Nous la vîmes traverser le pont de l'Yonne. Mon compagnon Oberto me pria d'aller la chercher ; ce que je fis.

Marc Goldmanovitch, durant son entretien avec nos reporters, leur donne des précisions sur certains détails de sa confession.



Je courus après elle ; je la suppliai de ne pas « faire la tête » ; je lui demandai de revenir avec nous.

— Tes compagnons de voyage ne me plaisent pas, dit-elle. Je ne resterai pas avec eux.

Et elle continua sa course. J'étais très gêné vis-à-vis de mes amis. J'excusai Bernadette en disant qu'elle avait mauvais caractère et ils m'approuvèrent. Il me semblait que Bernadette n'était déjà plus maîtresse d'elle-même.

Nous finîmes notre déjeuner. Oberto et Denise Lambeau, pressés d'arriver à Paris, lassés de cette comédie, me prièrent de les mettre au train de Paris. La voiture était trop endommagée pour que nous pussions être à Paris en moins de sept heures, et ils avaient hâte de rejoindre la capitale.

J'étais fort embarrassé sur la réponse à leur faire. D'une part, j'étais inquiet de la disparition de Bernadette ; d'autre part, mes malles et celles de Oberto, expédiées par chemin de fer, devaient se trouver à la gare de Lyon, au nom de mon amie, Marie-Bernadette Prunet. Car, pour des raisons particulières, nous les avions, au départ de Marseille, fait enregistrer au nom de ma maîtresse.

Pour les retirer, il était nécessaire que j'eusse en ma possession, sinon les papiers de Bernadette, du moins le bulletin de la gare.

Je cherchai donc Bernadette dans Joigny. Je la retrouvai au restaurant de la « Demi-Lune ».

On dit que j'avais tué Bernadette pour lui voler son auto. C'est absurde, car cette auto,

Marie-Bernadette Prunet, depuis le départ de Marseille s'était montrée irritable.

JE NE SUIS PAS UN ASSASSIN!

CONFESSION DE MARC GOLDMANOVITCH



C'est moi qui la lui avais achetée à Marseille. En voici la preuve.

M. de Bellerives, marchand d'autos, rue d'Italie, à Marseille, m'a acheté pour 3.500 francs une « Donnet » qui m'appartenait et m'a vendu, en échange, pour 2.800 francs, une « Renault ». Je priai M. de Bellerives d'inscrire cet achat au nom de Bernadette Prunet ; c'était un cadeau que je lui faisais. Cela explique l'état d'esprit où j'étais quand j'aperçus Bernadette à la « Demi-Lune ».

Elle déjeunait tranquillement.

— As-tu fini de faire la tête ? lui demandai-je. Ton caractère est exécrable et je finirai par ne pas pouvoir le supporter.

Elle ne me répondit pas. J'insistai :

— Puisque mes amis ne te plaisent pas, ils vont nous quitter. Mais, du moins, prête-leur les papiers afin qu'ils puissent retirer, à la gare de Lyon, leurs bagages et les miens. Tu me quitteras ensuite, si tu veux...

— Je ne donnerai mes papiers à personne, riposta Bernadette. Tous les bagages sont à mon nom, je les garde !...

Elle ne réussissait qu'à me mécontenter davantage. Elle ajouta :

— Une fois à Paris, je retirerai moi-même les bagages. Tes amis les auront toujours assez tôt...

Me maîtrisant, je tournai les talons et allai dire au revoir à mes amis et les rassurer sur le sort de leurs bagages. Ils prirent le train pour Paris et m'y donnèrent rendez-vous.

Je me rendis ensuite chez le garagiste, qui me donna de mauvaises nouvelles de mon futur voyage. Il lui fallait trois jours pour réparer ma voiture ; encore, cela devait-il me coûter huit cents francs ! Je décidai donc de repartir à petite allure pour Paris.

Si j'avais su ce qui devait arriver, je serais resté tranquillement à Joigny et j'y aurais laissé ma voiture. Malheureusement, je ne suis pas prophète.

Bernadette, qui m'avait rejoint, monta à mes côtés. J'ignorais à ce moment qu'elle avait raconté à la servante de la « Demi-Lune » cette fable extravagante que j'avais l'intention de la noyer.

J'étais, je l'avoue, assez en colère. Je lui disais qu'en arrivant à Paris je la laisserais se débrouiller à sa convenance ; que, si cela ne lui agréait point, j'encourrais, pour la chasser de mon entourage, le risque d'un scandale. Je l'accusais de vouloir me « chauffer » mes malles, me brouiller avec mes compagnons ; bref, tout ce que l'on peut dire à une femme qui fait la mauvaise tête pour l'amener à changer d'humeur.

Puis, afin de lui donner une première preuve de mon indifférence, je cessai de parler et ne m'occupai plus d'elle.

Elle fit tout ce qu'elle put pour que la discussion recommençât.

— Je te préviens, menaçait-elle, que si tu continues à ne pas me dire un mot, je te plaque. Je saute de voiture, en marche s'il le faut.

Je continuai à rouler. L'allure de mon auto ne dépassait pas, à ce moment-là, trente kilomètres à l'heure.

Je ne la frappai pas, comme on l'a écrit.

Je me contentai de me taire. Alors, sans prononcer une parole, Bernadette ouvrit la portière et se jeta de la voiture sur la route.

J'ai dit que Bernadette me paraissait, depuis le matin, dans un état d'esprit anormal, surexcité. Mais je suis sûr qu'elle ne voulait pas se tuer. Je pense encore qu'elle ne réalisait pas entièrement la vitesse de mon auto, qu'elle ne rêvait que de m'ennuyer un peu, mais cela sans dommage pour elle.

Elle tomba mal. Son mouvement fut si rapide que, lorsque je regardai dans sa direction, elle était déjà sur le marchepied de la voiture.

D'une main, je tenais le volant ; de l'autre, j'essayais de la retenir par ses vêtements. Mon pied droit bloquait le frein. Elle fit si vite que même le diable ne l'aurait pas arrêtée. Elle s'échappa de ma main et sauta de la voiture.

Je ne puis encore m'expliquer comment elle se fracassa le crâne.

Sa tête donna-t-elle sur un poteau télégraphique ? Se cogna-t-elle contre la portière entr'ouverte ? Je ne pus rien voir.

Ce que je sais, c'est que je ne pus l'agripper, que je n'étais plus maître de mon volant, que ma voiture roulait complètement à gauche, anormalement, dangereusement.

Je ne puis faire que des suppositions sur cet accident affreux. Penché, loin de mes manettes, j'essayais de voir ce qui était arrivé. Ma voiture roula encore cinq mètres environ.

Je descendis pour porter secours à Bernadette. Elle était allongée sur le bas côté en herbe. Je me précipitai auprès d'elle.

Je ne pensais pas à un accident mortel. La voyant évanouie, je ne me préoccupai que de la conduire chez un médecin pour la sauver.

Je fis faire marche arrière à ma voiture. J'ouvris la portière. Je pris Bernadette dans mes bras. Je l'allongeai sur les fauteuils arrière. Le sang coulait de sa tête. Il gicla sur la fenêtre droite de la voiture. La tête de Bernadette reposa bientôt contre la vitre.

Je n'avais aucune idée du danger que je courais. Je n'imaginai pas que je pusse, quelque jour, être inculpé d'assassinat pour avoir essayé de sauver ma malheureuse amie.

Pourtant, j'aurais dû me souvenir que j'avais eu maille à partir avec la police, que j'avais encouru une condamnation avec sursis et que, une fois qu'on est suspect, la justice ne vous tient jamais quitte.

J'aurais dû me souvenir que les journaux m'ont déjà accusé, bien que j'eusse bénéficié d'un non-lieu, d'être un chef de bande ; que, à la veille de mon départ, des inspecteurs de police avaient perquisitionné chez moi, m'accusant de carambouillage.

Que m'importait !... Bernadette souffrait. Je stoppai dans la cour d'une ferme, pour y demander, en sa faveur, l'aumône d'un verre d'eau.

Elle ne put rien boire ; ses dents étaient déjà serrées.

Je lui jetai de l'eau sur la figure. Je l'essuyais. J'essuyais aussi la glace, il est vrai. Elle était tachée de sang.

Je demandai un docteur ; on m'en indiqua un à trois kilomètres. La fermière me prêta un drap blanc. J'en recouvris Berna-

dette, car sa robe s'était déchirée tandis que j'essayais de la retenir dans sa chute. J'explique cela pour affirmer qu'elle n'était pas nue, comme on l'a dit à tort.

Ma voiture me conduisait mal. On m'apprit qu'un garde-chasse voisin avait une auto. Je bondis chez lui ; je lui demandai d'aller prévenir un médecin. Il accepta. Le médecin, ne pensant pas à un accident grave, m'indiqua une clinique de Sens. C'était à vingt-deux kilomètres. Je ne connaissais pas bien la route. Le curé de Saint-Julien-du-Sault s'offrit à m'y accompagner.

Nous arrivâmes à Sens. Le chef de la clinique me pria d'aider à mettre la blessée sur un brancard.

J'assistai, dans cette tâche angoissante, les deux infirmières qui s'occupèrent de Bernadette.

Le médecin se pencha sur mon amie blessée :

— C'est très grave ! murmura-t-il.

Là se termine mon histoire. Il est vrai que, lorsqu'on m'a dit que Bernadette allait cesser de vivre, je réclamai ses papiers, sous le prétexte d'aller avertir sa famille. On sait pourquoi, maintenant : JE VOULAIS RÉCUPÉRER LE BULLETIN, POUR NOS BAGAGES.

De même, on peut comprendre mon affolement. Tout ce que je peux dire encore, c'est que j'ai fait mon devoir. Je n'ai pas voulu laisser Bernadette sur la route, quel que dommage qu'il pût en résulter pour moi ; je l'ai transportée dans l'hôpital le plus proche ; je l'ai mise entre les mains d'un chirurgien afin qu'on l'opérât tout de suite.

J'avais l'espoir qu'elle survivrait, qu'elle me libérerait d'un atroce cauchemar.

On m'accuse aujourd'hui de ne pas m'être fait connaître. Je craignais la police ; je voulais éviter un scandale certain, le réajaillement de ce scandale sur mon nom, sur le nom de ceux que j'aime.

J'ai voulu prouver mon innocence. Maintenant j'attends les arrêts de la destinée.



Ici se terminait la confession de Marc Goldmanovitch.

Nous l'avons publiée sans y changer une syllabe...

Dit-il vrai ? A-t-il menti ? Il nous a prévenus qu'il chargeait M^e Jean-Charles Legendre du soin de sa défense.

Sa défense ? C'est lui seul, disons-le avec netteté, qui doit la rendre possible. Si ses protestations d'innocence sont autre chose qu'une diversion haïssable et hypocrite, il peut, il doit les renouveler chez le juge. Qui n'a pas à redouter la justice, en l'état de nos lois, n'a pas à craindre de l'affronter.

Luc DORNAIN.

La ferme de Cély où Goldmanovitch demanda de l'eau et nettoya les vitres de son auto.



C'est M. de Bellerives (ci-dessus) qui vendit à Goldmanovitch l'auto du drame



Le sang de la victime avait éclaboussé les vitres et les coussins de la voiture.



Oberto et Denise Lambeau décidèrent de repartir seuls par le train de Sens à Paris.



LE MASSACRE

Abbeville

(de notre correspondant particulier).

Le cri d'alarme, « au feu ! », a retenti dans le village en même temps que la cloche de l'église sonne pour appeler les pompiers et alerter les habitants qui, à cette heure matinale, ne sont pas au travail dans les champs...

Les flammes ont jailli avec une soudaineté extraordinaire, et, en quelques instants, la ferme et ses dépendances ne sont plus qu'un brasier. Car c'est une ferme qui brûle, la ferme d'Alfred Monchaux, l'une des plus importantes de Cambron, dont les maisons s'égrènent dans la plaine picarde à une lieue d'Abbeville.

Les voisins se précipitent, car, outre le fermier, dans la ferme en feu se trouvent sa femme et ses cinq enfants...

On peut encore pénétrer dans la maison d'habitation, difficilement toutefois.

Le premier sauveteur, M. Dufetelle, se précipite, traverse la cour. Il est environné par la fumée qui enveloppe toute la ferme ; néanmoins, il peut gagner la grange et les écuries, et détacher les bêtes.

Il arrive au bâtiment principal et a le temps d'apercevoir par la fenêtre l'intérieur de la cuisine.

A travers la fumée qui le suffoque, il distingue, étendus sur le sol, les corps de la fermière et de ses cinq enfants.

Il veut ouvrir la fenêtre, mais la fumée qui l'entoure le prend à la gorge, la respiration lui manque, il tombe, subissant un commencement d'asphyxie.

D'autres habitants des maisons proches sont accourus en même temps que les pompiers qui se mettent en devoir de lutter contre l'incendie.

On veut pénétrer dans la maison, la porte est fermée à clé du dehors.

A l'intérieur, tout est silence.

M. Dufetelle, ranimé, et qui a vu les corps, se doute pourtant du drame qui s'est déroulé. Il a entendu le râle des pauvres petits blessés qui agonisaient.

Il lui a semblé voir une forme s'échapper et courir vers l'escalier qui mène au grenier. Sûrement, Monchaux a tué sa femme et tenté de tuer ses enfants.

On peut peut-être encore leur porter secours. Cependant, comme on ne peut pénétrer dans la maison, on prévient le maire qui fait d'abord aviser le Parquet et la gendarmerie d'Abbeville.

Bientôt, magistrats et gendarmes sont sur les lieux.

Par une porte donnant sur la maison, on peut enfin y entrer.

Un spectacle terrifiant s'offrit à la vue des assistants.

La fermière avait succombé. Elle était couchée là où elle était tombée au moment où elle avait été frappée, près de la table sur laquelle elle dressait le couvert pour le petit déjeuner du matin.

Elle portait à la tête une profonde blessure d'où le sang s'était échappé abondamment. La gorge était ouverte. Plus loin, essaimés entre

la table et la cheminée, à l'autre bout de la pièce, les corps de cinq enfants : Clotaire, douze ans ; Etienne, dix ans ; Alice, huit ans ; Arlette, six ans, et la petite Yvette, quatre ans.

Ils avaient dû fuir devant leur père qui les frappait.

L'ainé, Clotaire, s'était réfugié entre le poêle allumé et le mur. C'est là qu'il avait été rejoint par le meurtrier et qu'il avait été frappé à son tour.

On retrouva l'arme du crime : une bêche, avec laquelle le fermier s'était acharné sur ses victimes, au point que le manche était brisé.

Mais, dans sa volonté de tuer, le misérable avait ensuite pris un couteau avec lequel il avait égorgé sa femme et ses enfants, car tous portaient à la gorge la même blessure.

Seule, la petite Alice vivait encore, d'une vie bien faible et bien précaire.

Aurait-on pu sauver les autres s'il avait été possible de les secourir immédiatement ? Il est difficile de le dire, car ils avaient énormément perdu de sang, au point que celui-ci formait une immense tache rouge au milieu de la pièce.

Cependant, il est certain que lorsque M. Dufetelle les vit le premier, les petites victimes n'avaient pas toutes succombé.

Mais il y eut un moment d'affolement et de terreur bien compréhensible, car le feu menaçait les maisons voisines et il fallait lutter aussi contre ce sinistre.



Où était Monchaux ? On le cherchait dans la ferme sans le trouver.

Sans doute s'était-il réfugié dans le grenier. C'est là, en effet, qu'on le découvrit pendu à l'unique poutre du lieu.

Vite on coupa la corde, mais l'homme avait déjà expiré.

Ainsi le misérable s'était fait justice, une fois son crime abominable commis.

On put cependant reconstituer à peu près comment le drame s'était produit.

Tous, dans le pays, connaissent le caractère violent du fermier. On savait que celui-ci brutalisait sa femme et ses enfants, qu'il n'hésitait pas à les frapper et que le moindre prétexte armait son bras, provoquait sa fureur.

Le matin, de bonne heure, une scène violente avait eu lieu entre les époux Monchaux.

La femme avait voulu défendre son fils aîné que le père avait frappé parce qu'il avait égaré un outil.

Alors, il avait menacé sa compagne et levé sur elle la bêche qu'il tenait à la main, la même avec laquelle il devait la tuer.

Craignant les emportements de son mari, la malheureuse femme, qui était enceinte de huit mois, quitta son logis, voulant se rendre chez sa sœur qui habite dans un autre village.

Elle partit donc avec tous ses enfants. Mais, comme elle sortait du pays, elle fut rejointe par son mari. Celui-ci, qui paraissait plus calme, parvint à décider sa femme à retourner à la ferme avec ses enfants.



Ayant massacré sa famille et mis le feu à la ferme, Monchaux (à gauche) s'est tué

Il était alors huit heures et demie. Les voisins virent toute la famille rentrer dans la maison.

C'est alors que le drame s'accomplit. Monchaux avait enfermé les siens pour commettre son horrible forfait.

Que se passa-t-il exactement ? Sans doute, la discussion du matin reprit-elle plus violente et le fermier, dans un accès de fureur sanguinaire, porta le premier coup à sa femme.

Puis, lorsque celle-ci fut étendue à terre, ce fut le tour des enfants qui devaient sans doute crier, appeler leur mère.

Ils fuyaient certainement, épouvantés, ainsi que le montre la disposition des corps.

Le seul témoin qui aurait pu parler, la petite Alice, ne devait pas survivre à ses blessures.

Transportée à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville, elle y succombait dans la soirée, sans avoir repris connaissance.

Tout ce qu'on a pu supposer, c'est que, au cours de la discussion, Mme Monchaux menaçait son mari de le quitter définitivement avec ses enfants, peut-être de demander le divorce.

Déjà, il y a trois ans, elle avait quitté le domicile conjugal pendant quelque temps pour échapper aux brutalités de son mari.

La séparation, le divorce, c'était le partage du bien rudement acquis par un travail de plusieurs années. Il faudrait réaliser, vendre le domaine. Or, Monchaux n'était pas seulement coléreux, mais très âpre au gain, et l'idée de perdre ce qui constituait l'aisance dans laquelle il pouvait vivre dut le rendre furieux, et ce fut certainement l'une des causes indirectes de cette effroyable tragédie.

Il avait alors tué dans une folie de massacre, puis était allé à la grange où il avait mis le feu, allumant la paille qui flamba, déterminant un immense incendie.

Son suicide était le dernier geste qui devait clore cet épouvantable drame.

Peut-être croyait-il aussi que les flammes, en détruisant la maison, feraient disparaître les traces de son odieux forfait, et, de fait, l'incendie qu'il avait allumé se propagea avec une grande violence, gagnant les communs de la ferme, les bâtiments appartenant à des voisins.

Toutes les dépendances furent détruites, ainsi que ce qu'elles contenaient, et il fallut cinq heures d'efforts aux pompiers d'Abbeville, accourus pour prêter main-forte à leurs camarades de Cambron, pour se rendre maîtres du fléau.

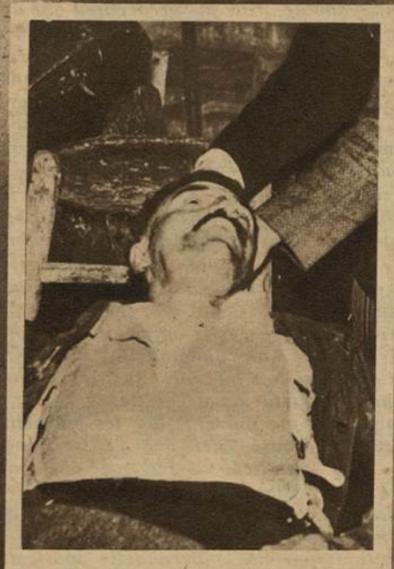
Aujourd'hui, dans la maison presque en ruines, la mère et ses cinq enfants sont alignés dans les bières construites hâtivement et qui attendent d'être transférées au cimetière communal.

Quant au père criminel, on a isolé son corps loin des siens, dans une grange.

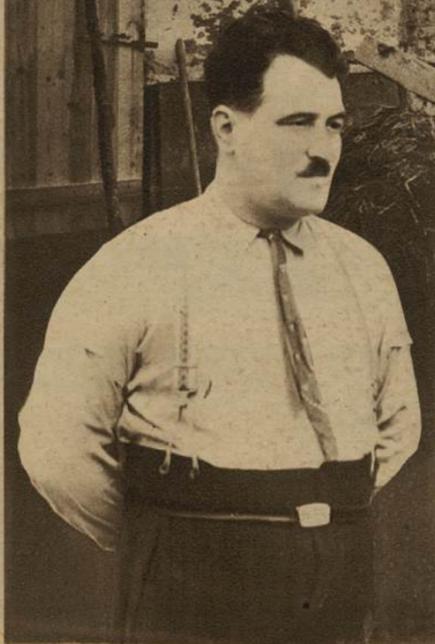


Pour retrouver un drame analogue — le père tua ses cinq enfants —, il faut remonter jusqu'au crime de ce paysan beauceron, Brière, qui assassina, lui aussi, sa famille, et fut guillotiné.

Louis DELMONT.



Le premier sauveteur, M. Dufetelle (en bas à gauche), survint quand la ferme était déjà la proie des flammes, qui dévoraient tout.



BON - NATUREL - SAIN

BYRRI

PARFAIT TONIQUE

La Nouvelle Initiation Sexuelle

C. Louis Vignon

Le plus complet de tous les ouvrages du genre

« Laissons nous à l'instinct, au hasard d'une rencontre souvent criminelle, le soin de révéler les mystères de la vie et les devoirs qu'ils nous créent ? »

Cardinal Verdier

« Quelques informations sûres au sujet de la fonction sexuelle feraient plus pour le bonheur des individus et la paix des ménages que tous les conseils moraux dépourvus d'efficacité parce qu'ils sont suspendus dans le vide. »

Dr Toulouse

360 pages (14x23) - Nombreuses illustrations

Envoi contre remboursement en paquet clos. 22 fr.

EDITIONS CRITIQUE & RAISON

Dépôt Général : 10, Rue de Pontoise, PARIS-5^e

M^{ME} PAULETTE D'ALTY

Professeur libre d'Astrologie Gle Manoscopie qui transforme les êtres ainsi que les destinées troubles. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corr. dét. : depuis 20 fr.

SECRET ÉGYPTIEN INFALLIBLE

14, rue de Turin, 14, Paris. « M^o Liège ou Europe ».

20 fr. le 100 adress. à copier à la main et gros grains à corr., sans frais. Modèle trav. gratis. Ets S. SPIREX, Biarritz.

Sage-Fem. Dipl. F. M. P. Pens. Cons. H. H. 92, rue St Lazare (9^e) Discr.

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ?
CONSULTEZ Mme Thérèse Girard, voyante, célèbre par ses prédictions et ses conseils, médaillée, diplômée, 78, av. des Ternes, Paris, cour 3^e ét. sauf samedi et dim.

15 fr. Le 100 adresses et gr. gains 2 sexes. Ecr. : Laboratoires de Provence, 20, à Marseille.

UN INCONNU!

Vous croyez connaître parfaitement votre meilleure amie. Quelle erreur ! Cependant vous pouvez connaître les traits les plus secrets de son caractère par

LA LECTURE DE L'ÉCRITURE
ESSAI DE PROPAGANDE

Envoyez un spécimen d'écriture quelconque au

PROFESSEUR O. ROYNAM
Service 366

35, rue Madame, Paris (6^e)
Joindre 2 fr. 50 pour frais
Etranger : 3 francs

MARNETT L'ÉPILOR

Épilation par la cire végétale. La seule détruisant progressivement et définitivement poils et duvets. Aucune odeur, résultat certain. Excellente pédicure, manucure, masseuse. A Paris, 9, faubourg Saint-Honoré. Anjou : 59-15.

DEMANDEZ

Le Raisin-Caramel
au jus de raisin frais de
VALENTIN - PICARD
Frère et Sœur

En vente chez les Confiseurs-Pâtisseries

Pour tout ce qui concerne la publicité dans ce journal s'adresser à :
NÉO-PUBLICITÉ, 35, rue Madame, Paris (VI^e)
Tél. : LIT. 32-11

CONSULTATIONS GRATUITES

POUR VOS ENNUIS, POUR VOS PEINES,
POUR TOUTES DIFFICULTÉS,

Consultez le doyen des Astrologues de France. Le



PROFESSEUR DJEMARO, offre de venir en aide aux opprimés, aux découragés en leur révélant l'avenir gratuitement. Quels que soient l'âge, la situation, l'état de santé, on peut améliorer son existence grâce au précieux concours de l'ASTROLOGIE. GRATUITEMENT le PROFESSEUR DJEMARO vous dévoilera les secrets de votre vie future. Doué d'une double vue surprenante, il vous fera connaître vos amis, vos ennemis, votre destinée, il deviendra votre guide, vous indiquera la route à suivre pour réaliser vos projets et satisfaire vos ambitions : affaires, héritages, spéculations, loteries, amours, mariages, etc. Grâce à lui et au merveilleux talisman qu'il vous offrira GRATUITEMENT, le bonheur et la prospérité remplaceront déceptions et soucis. Plusieurs milliers d'attestations avec enveloppes d'origine sont exposées dans ses bureaux où le meilleur accueil vous est réservé.

Pour recevoir sous enveloppe cachetée et discrète votre horoscope gratuit, donnez : DATE DE NAISSANCE, ADRESSE, NOM, PRÉNOMS (si vous êtes Madame, ajoutez nom de demoiselle) et, si vous voulez, joignez 2 fr. en timbres poste pour frais d'écritures (Etranger 4 fr.).

PROFESSEUR DJEMARO, Service VG
29, rue de l'Industrie, COLOMBES (Seine)



Mesdames !

Trois produits indispensables à votre beauté.

LA SÈVE NATCHAO NATCHAO

Fait pousser les cils
Résultats merveilleux

La boîte 13 fr. Franco c/mandat 14.50

Le Cosmétique NATCHAO

pour courber et fixer les cils
NE PIQUE PAS

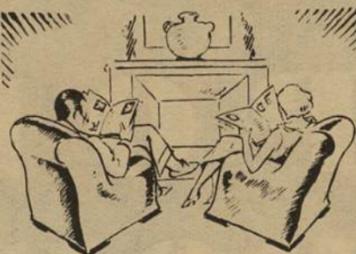
La boîte 12 fr. Franco c/mandat 13.50
4 nuances: noir, brun, châtain, bleu noir

Rouge à lèvres CARÈGE

Évite tous les inconvénients des fards gras
Il est garanti inoffensif, ineffaçable.
Le tube nickelé 10 fr.
Franco contre mandat ... 11.50

En vente :

PARFUMS DE SYLVIE
164, rue du Fg-Saint-Honoré, Paris



De quoi distraire
et instruire toute
une famille !

Des contes, des grands
reportages, des interviews
sensationnelles, etc...

Et un grand concours
doté de 100.000 fr. de prix.

Vous trouverez chez votre
fournisseur habituel

**L'ALMANACH
DU
Petit Journal**

1935

au prix de 5 fr. seulement.

HENRI DANJOU
LA
BELLE

La Route
de l'évasion

Un vol. 15 fr.

NOËL VINDRY

M. Allou,
juge d'instruction

LE CRI DES MOUETTES

Déjà parus :

LA BÊTE HURLANTE - L'ARMOIRE AUX POISONS
LE COLLIER DE SANG

Chacun de ces trois volumes, sous couverture spéciale : 12 francs

6 pièces pour le prix d'une seule !



N° 892 - Studio "CALIFORNIE",
Tulipier d'Amérique, comprenant : 1 divan, 2 accotoirs mobiles à crémaillères, 3 positions, bois apparent, 1 matelas, 2 coussins capitonnés, 1 fauteuil bois apparent, 1 pouf bois apparent; le tout recouvert tissu moderne.
Les 6 pièces sacrifiées à

495 fr

GRANDES FACILITÉS DE
PAIEMENT SUR DEMANDE

REPRISE EN COMPTE
DE VOS VIEUX MEUBLES

LIVRAISONS GRATUITES A
DOMICILE DANS TOUTE
LA FRANCE

Usines et Ateliers :
52, rue des Poissonniers
(à 150 m. des Magasins)
Visites tous les matins

GALERIES BARBÈS

55, Boulevard Barbès - PARIS (18^e)

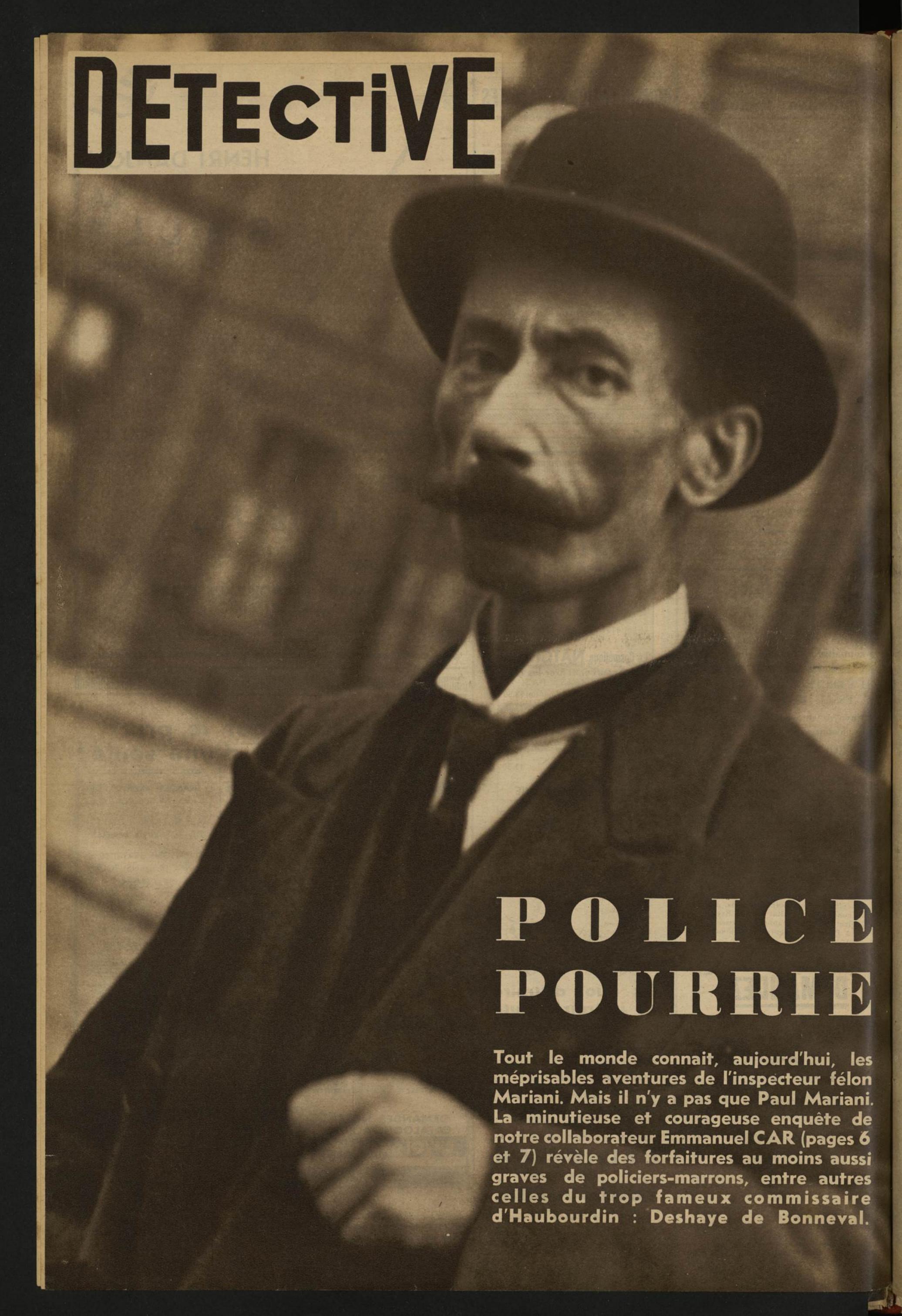
(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est au N° 55)

Succursales : LE HAVRE 19, Rue du Chillou ■ LILLE 114, Rue Nationale
MARSEILLE 11, Rue Montgrand ■ NANTES 27, Rue du Calvaire ■ TOULOUSE 63, Boulevard Carnot

DEMANDEZ NOTRE
CATALOGUE-ALBUM
ENVOI GRATUIT

BON à découper et à faire parvenir
aux GALERIES BARBÈS pour
recevoir gratuitement : 1^o l'Album
général d'ameublement. 2^o l'Album de literie,
divans, studios et mobiliers sacrifiés.
Rayer la mention inutile. 276

DETECTIVE



POLICE POURRIE

Tout le monde connaît, aujourd'hui, les méprisables aventures de l'inspecteur félon Mariani. Mais il n'y a pas que Paul Mariani. La minutieuse et courageuse enquête de notre collaborateur Emmanuel CAR (pages 6 et 7) révèle des forfaitures au moins aussi graves de policiers-marrons, entre autres celles du trop fameux commissaire d'Haubourdin : Deshayé de Bonneval.